

.Commune de Ménerbes

Ministère de la Culture, SDAP de Vaucluse

Etude d'une Aire de mise en Valeur de
l'Architecture et du Patrimoine

PREMIERE PARTIE
RAPPORT DE PRESENTATION



AVANT-PROPOS :

L'AVAP : principes et application p 3

MENERBES : Le contexte historique p 5

LE PAYSAGE RURAL

Représentations, protections p 11

Analyse paysagère.

- L'approche du village. p 19

- Le socle du village p 23

- Les belvédères du village p 25

- Le site-écrin de Saint Hilaire. p 29

- Le patrimoine archéologique et rural. p 34

Proposition de périmètre de protection du patrimoine rural. p 42

LE VILLAGE

- L'approche historique et la formation urbaine p.48

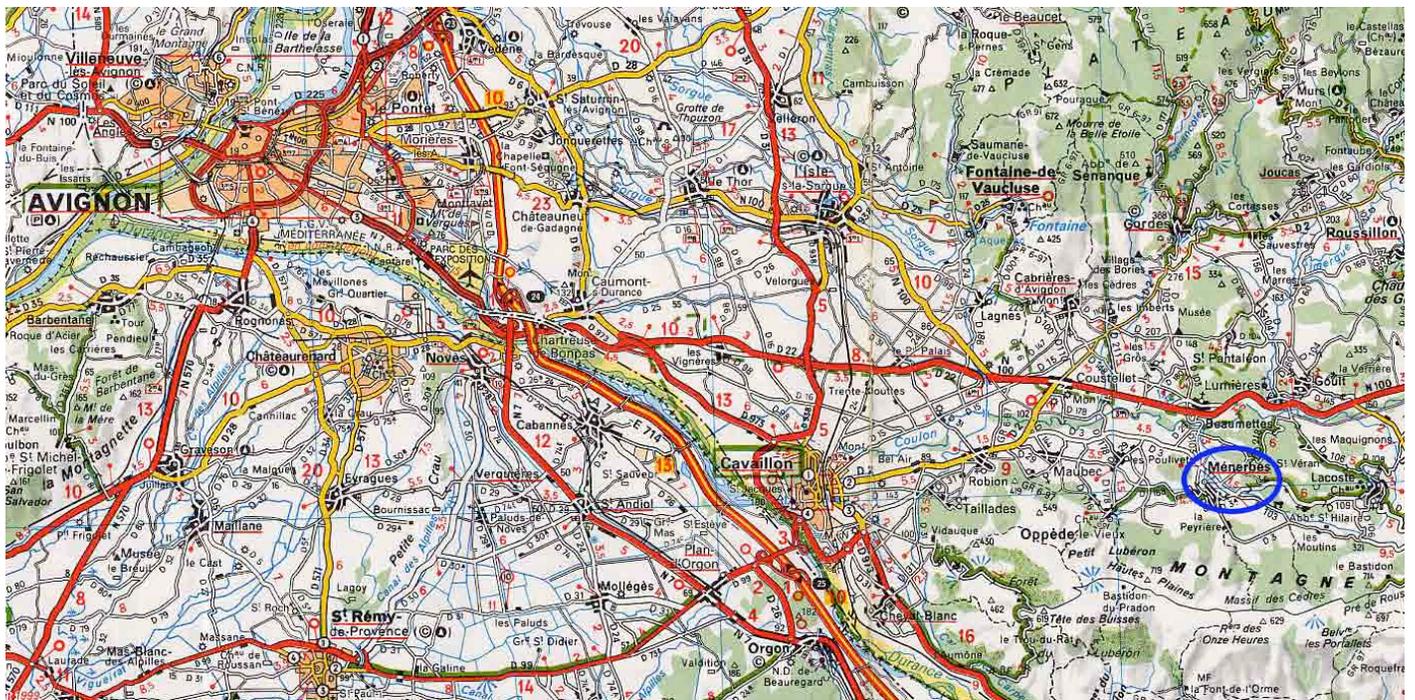
- Les photos d'hier et d'aujourd'hui p 63

- Les principaux éléments du patrimoine.

- Le patrimoine urbain p 68

- Le patrimoine architectural p 76

Proposition de périmètre de protection du patrimoine architectural et urbain p 82



L'AVAP, PRINCIPES ET APPLICATIONS

La notion de patrimoine

Une AVAP a pour objet de protéger d'une manière pérenne le PATRIMOINE CULTUREL, identifié comme tel sur tout ou partie d'un territoire communal. L'identification du patrimoine et les prescriptions pour sa conservation sont établies conjointement par la commune et l'État, en application de la loi de décentralisation du 7 janvier 1983.

Le ou les périmètres constituant une AVAP protègent des patrimoines variés, sur la base de critères SCIENTIFIQUES, ARTISTIQUES et ESTHÉTIQUES, dans des espaces tant naturels que bâtis : paysages et sites remarquables, quartiers anciens et abords de monuments historiques, sites archéologiques, ensembles d'habitat et édifices liés à l'histoire rurale, sites et édifices liés à l'histoire industrielle, ouvrages d'art, etc. Le patrimoine est une notion qui évolue dans le temps et qui est relative à la personnalité d'une région et d'une collectivité humaine qui la gère. À MENERBES, conformément aux attentes des élus et de l'État, c'est surtout le centre historique et ses abords qui appellent une protection particulière en qualité de patrimoine culturel.

La démarche de protection

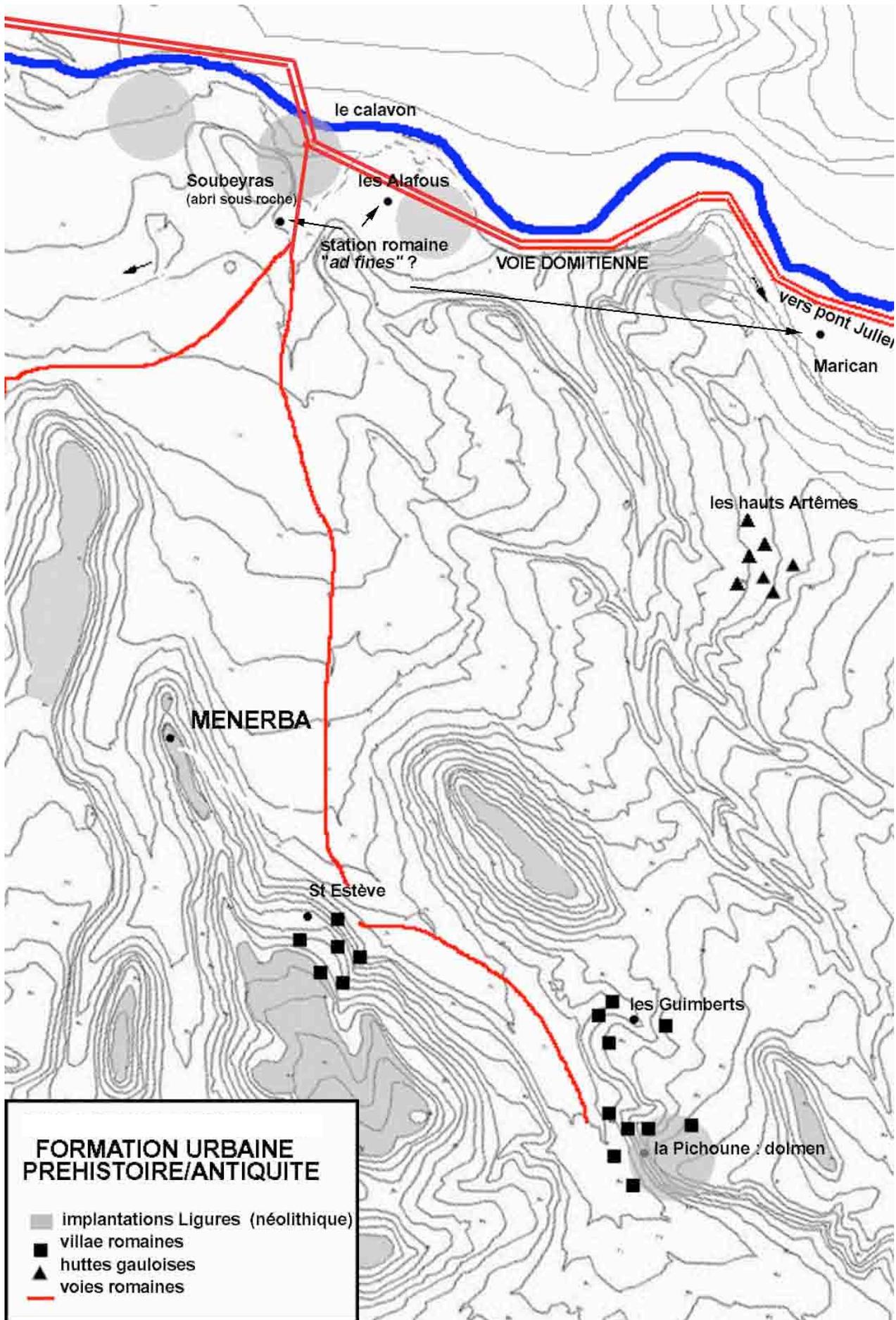
Elle se concrétise à travers un document négocié qui comprend :

- un rapport de présentation qui expose les motifs et les objectifs de la création de la zone de protection ainsi que les particularités historiques, géographiques, urbaines, architecturales et paysagères du territoire concerné ;
- un corps de règles constitué de prescriptions et de recommandations qui orientent les interventions au regard du contexte général ou particulier des lieux ;
- un document graphique portant la délimitation des zones protégées. Une fois approuvé après enquête publique, ce document est opposable aux tiers en tant que servitude d'utilité publique, laquelle s'impose au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les effets de la protection

À l'intérieur des périmètres protégés, la gestion des transformations de l'espace, bâti ou non, se fait en référence au règlement de la zone de protection. Tous travaux de construction, de démolition, de déboisement et de modification de l'aspect des immeubles sont soumis à autorisation spéciale lors du dépôt d'une déclaration de travaux, d'un permis de construire ou de démolir. Cette autorisation est accordée par le maire après avis conforme de l'architecte des bâtiments de France, dans le respect du règlement et de l'esprit de l'AVAP.

Les plans liés à l'étude d'AVAP sont dans les documents annexes.

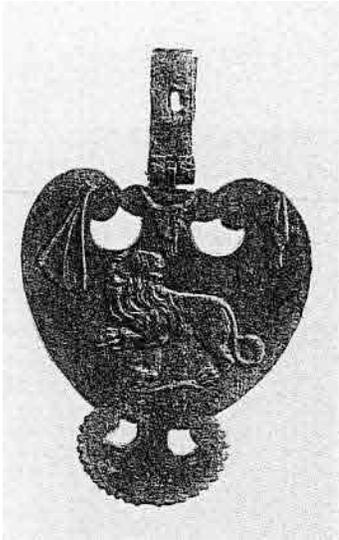


MENERBES : LE CONTEXTE HISTORIQUE

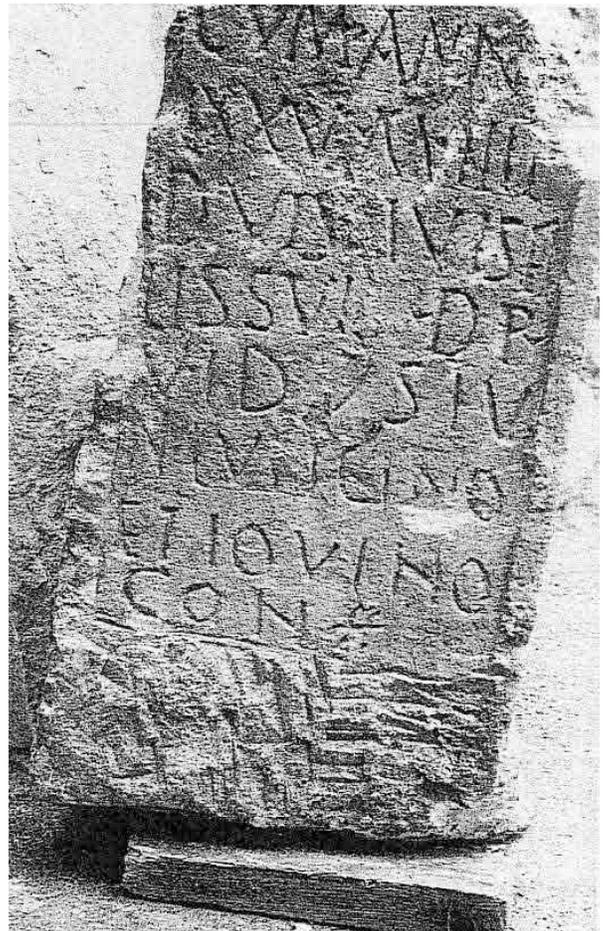
PREHISTOIRE

A l'époque de la pierre de taille, rien ne signale jusqu'à présent à MENERBES, les traces d'un peuplement paléolithique.

Par contre, l'abri sous roche de Soubeyras, en bordure du Calavon, ainsi que le dolmen de la Pichoune découvert en 1850 laissent présumer une occupation du site de MENERBES à l'époque néolithique. Cette occupation s'est poursuivie à l'âge de bronze comme en témoignent les haches et bracelets découverts à MENERBES auprès d'une chapelle rurale. A l'âge de fer, les Ligures commencent à exploiter la plaine, et constituent des villages sur pilotis dans la plaine du Calavon. Les communautés plus importantes occupent les oppidums avoisinants et forment les premières agglomérations. Ces oppidums comme celui de MENERBES sont en fait souvent au départ plus des sanctuaires religieux que des lieux de vie, sortes d'acropoles avec voies sacrées et temples païens, elles constituaient également des lieux de défense en cas d'invasions ou de guerres.



**QUARTIER DE Saint ALBAN
BRONZE GALLO-ROMAIN**



ANTIQUITE GALLO-ROMAINE

C'est par la vallée du Calavon que les Romains envahissent le territoire de MENERBES. Cette voie naturelle de pénétration et d'échange jouera un rôle capital dans le développement de cette région. Réaménagée par les Romains elle devient la voie Domitienne qui relie les provinces Narbonnaises à Rome.

D'après l'étude d'A.Rousset, " cette Via Domitia arrivait sur le territoire en venant du Pont Julien par l'actuel chemin de Marican à Goult, et longeait le Calavon jusqu'à Soubeyras.

Il reconnaît sur ce tracé des pierres taillées pour permettre son passage. Puis elle repartait vers Valendras et se rendait à Cavaillon par le tracé de la route actuelle de MENERBES à Cavaillon".

Il y avait sur cette voie entre Cavaillon et Apt, une sorte de halte, une station dite "Ad Finès" et de nombreux sites furent proposés par différentes études. Nous retiendrons les trois hypothèses situées sur le territoire communal, celle de Soubeyras (A.Rousset 1901), celle Marican (G.Barruol & P.Martel 1962) et celle plus probable des Alafoux.

La "Pax Romana" s'installe alors dans la région et plusieurs quartiers situés en bas du village se parsèment de "villae" dont on a retrouvé de nombreux vestiges : les Guimberts, la Pichoune, et Saint Estève (fouilles en 1991). Un certain nombre d'autres vestiges Paleo-chrétiens et Romains tels que : l'Eglise Saint Etienne, les Sépultures et la Stèle du Valon de la Combe, l'Autel Sylvanus au Grombert et le Four de potier aux Bas Heyraud, témoignent également de l'occupation du site à l'époque Gallo-Romaine.

"Sur le plateau des Artèmes, on rencontre des huttes isolées édifiées avec des pierres plates sans liant et qui font penser par leur forme et leur conception aux huttes gauloises" (3)

La communauté autochtone se mêle alors aux occupants romains et constitue la population gallo-romaine des Cavaris dont l'histoire durera 4 à 5 siècles.

L'origine du nom du village n'est pas certaine, peut être un temple dédié à Minerve érigé sur l'oppidum de MENERBES fut-il le départ des dénominations : Minerba, Miner, puis Minerbum, avant de devenir le MENERBES d'aujourd'hui ?

LE PAYSAGE RURAL

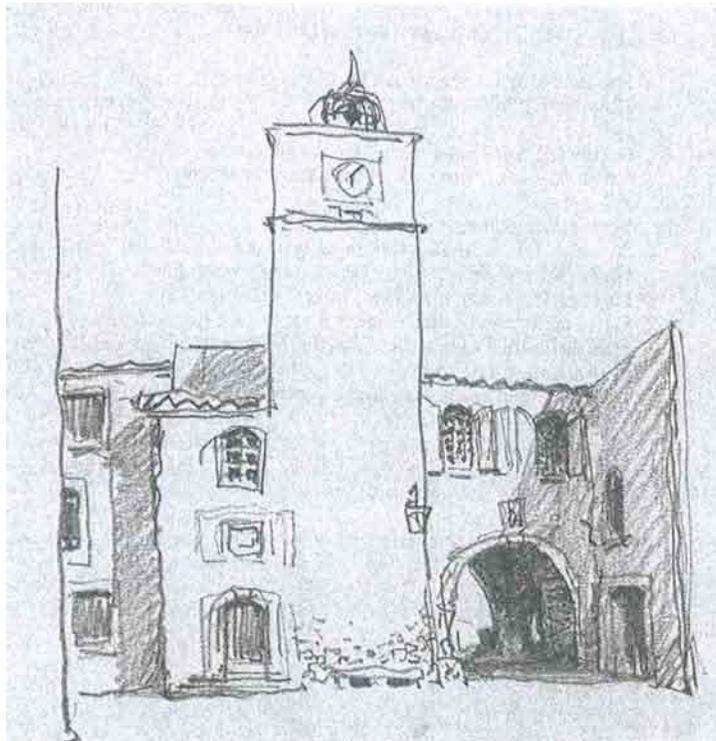


**Pour aborder ménerbes :
représentations, protections et premières investigations**

« Certains sites présentent la particularité de toujours susciter, dans l'esprit de ceux qui les approchent, un fort sentiment imaginaire. Ménerbes en fait assurément partie »¹

Jugé unanimement exceptionnel, le village accroché au rocher et dominant la plaine a suscité un florilège de métaphores marines, de « l'immense galère terrestre » de J.L. Vaudoyer (un des chantres du lieu) au « paquebot de pierre prêt à fendre les vagues rocheuses du Luberon » du Guide du Routard Provence, en passant par tous les navires possibles. Le visiteur est prêt à se laisser embarquer.

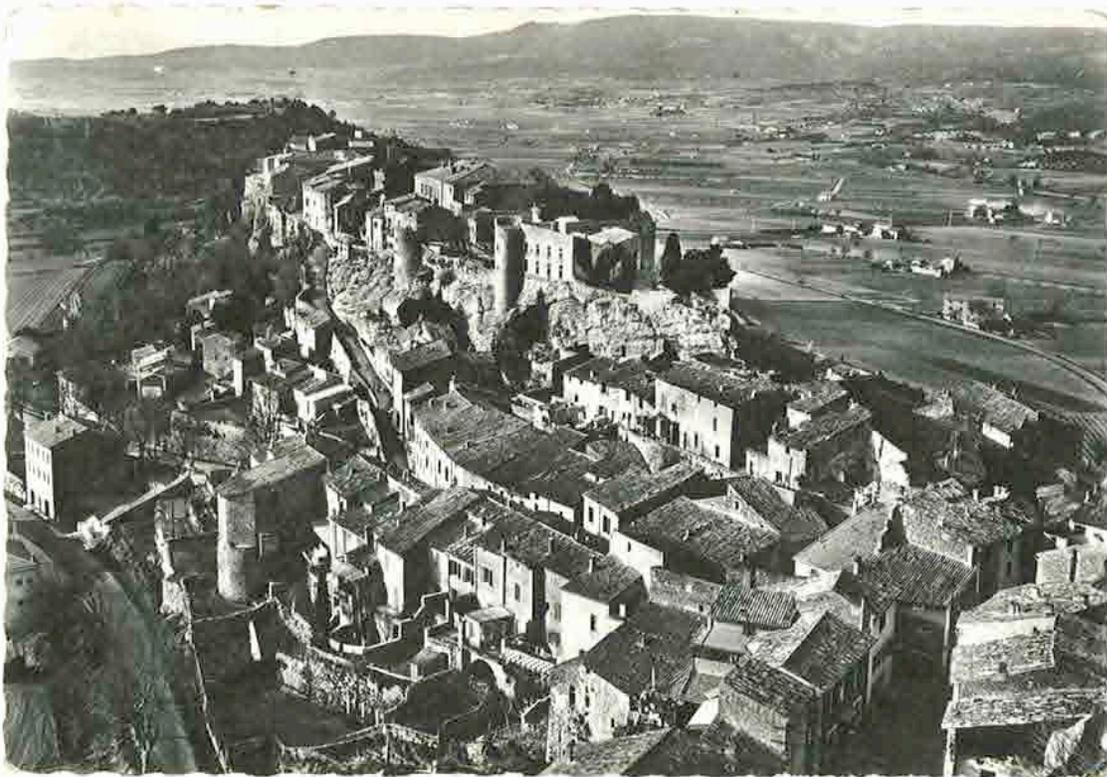
Une fois à bord et accoudé au rempart, ce même visiteur a le choix entre contempler une « superbe échappée vers le nord » (Guide Bleu Provence, deux étoiles), ou plus simplement un « beau panorama sur la vallée du Calavon, Gordes, Roussillon, les Monts de Vaucluse et l'inévitable Ventoux » (Guide des Pays du Luberon). Et il est bien vrai que c'est à la fois le vaisseau de pierre, les superstructures bâties et les points de vue qui font que Ménerbes est un des cinq « plus beaux villages de France » compris dans le périmètre du PNR du Luberon,² label justifié aussi par le respect d'une charte de mise en valeur assez contraignante – outre la charte du parc elle-même, qui veille sur la globalité du territoire.



Le « belvédère », sous la voûte de l'ancien hôtel de ville : un lieu fortement symbolique, d'où l'on invite le visiteur à admirer le paysage (illustration extraite du guide Gallimard « Luberon »).

¹ D. BOTTANI, Guide des Pays du Luberon, la Manufacture, 1993.

² Avec Ansouis, Gordes, Lourmarin et Roussillon. 150 villages environ au total, dont 7 en Vaucluse.

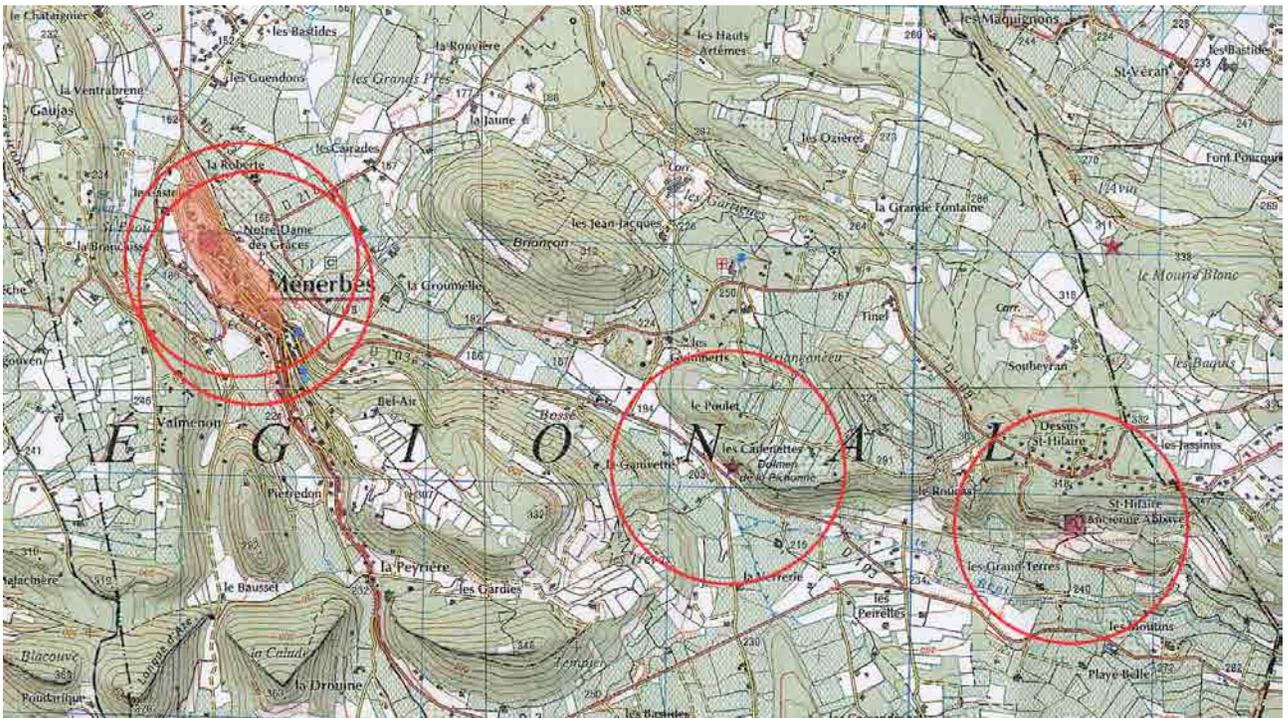


Le village de Ménerbes dans son paysage de plaine, cartes postales des années cinquante : la métaphore du vaisseau y est très affirmée, en particulier dans le cliché du bas. La notion de site-écrivain du village apparaît bien dans le cliché du haut.

Des protections existantes, plutôt limitées...

La force des sites et paysages découverts étant, à Ménerbes, une des caractéristiques du lieu, la question se pose des espaces à protéger au titre du patrimoine culturel dans une zone de protection. Les diverses protections établies au cours des temps nous donnent des indications et des pistes de réflexion :

- Au titre du **Code du Patrimoine**, nombre de protections se superposent ici, essentiellement sur le village qui a fait l'objet d'une première inscription sur l'inventaire départemental des sites en 1953, protection au titre de la loi de 1930 qui sera suivie, bien plus tard, de l'inscription d'anciens hôtels au titre de la loi de 1913, dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix.³ Dès lors, les rayons de protection des abords de ces monuments contribuèrent à mieux contrôler l'évolution du village dans son site. Dans les écarts, les classements du dolmen de la Pichone (1910) et de l'ancienne abbaye de St Hilaire (1975) au titre des monuments historiques ont entraîné d'autres servitudes aux abords, mais forcément limitées : la co-visibilité avec un dolmen enterré n'est pas aisée à établir...
- Au titre du **Code de l'Urbanisme**, le POS approuvé en 1988 et mis en révision dès 1991 a, comparativement à des communes proches, plutôt limité les dégâts dus au mitage. Dans les secteurs en co-visibilité du village, on déplore cependant les zones NB dites « du fort » et de « Saint Peyre », la première dans la plaine agricole et la seconde sur un coteau de garrigue. Mais, globalement, les parties les plus sensibles du paysage communal ont été préservées du mitage et l'actuelle élaboration du PLU, de conserve avec celle de l'AVAP, a comme objectif très affirmé la « préservation de l'environnement et des perceptions en co-visibilité avec le village ou depuis les axes de communication ».⁴ Dans ce but, le PLU définit de nouvelles zones d'urbanisation extérieures aux sites-écrans proposés dans l'AVAP.



Les rayons de protection des monuments historiques sont comme une invitation à protéger, bien au-delà d'eux-mêmes le paysage communal

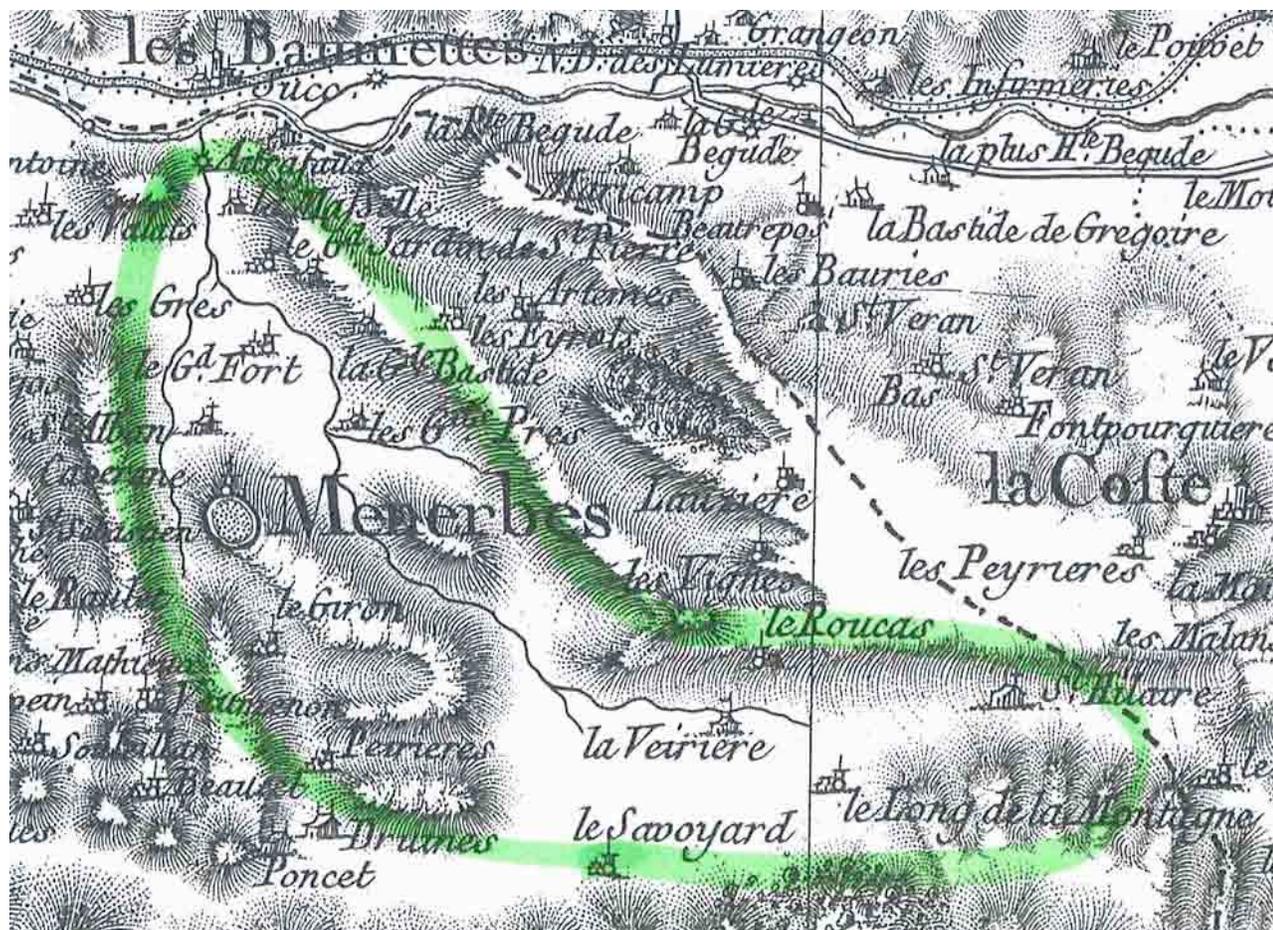
³ SDAP 84, PORTER À CONNAISSANCE DE MÉNERBES, septembre 2004.

⁴ Commune de Ménerbes, projet de PADD, septembre 2004.

Vers une protection paysagère idéale

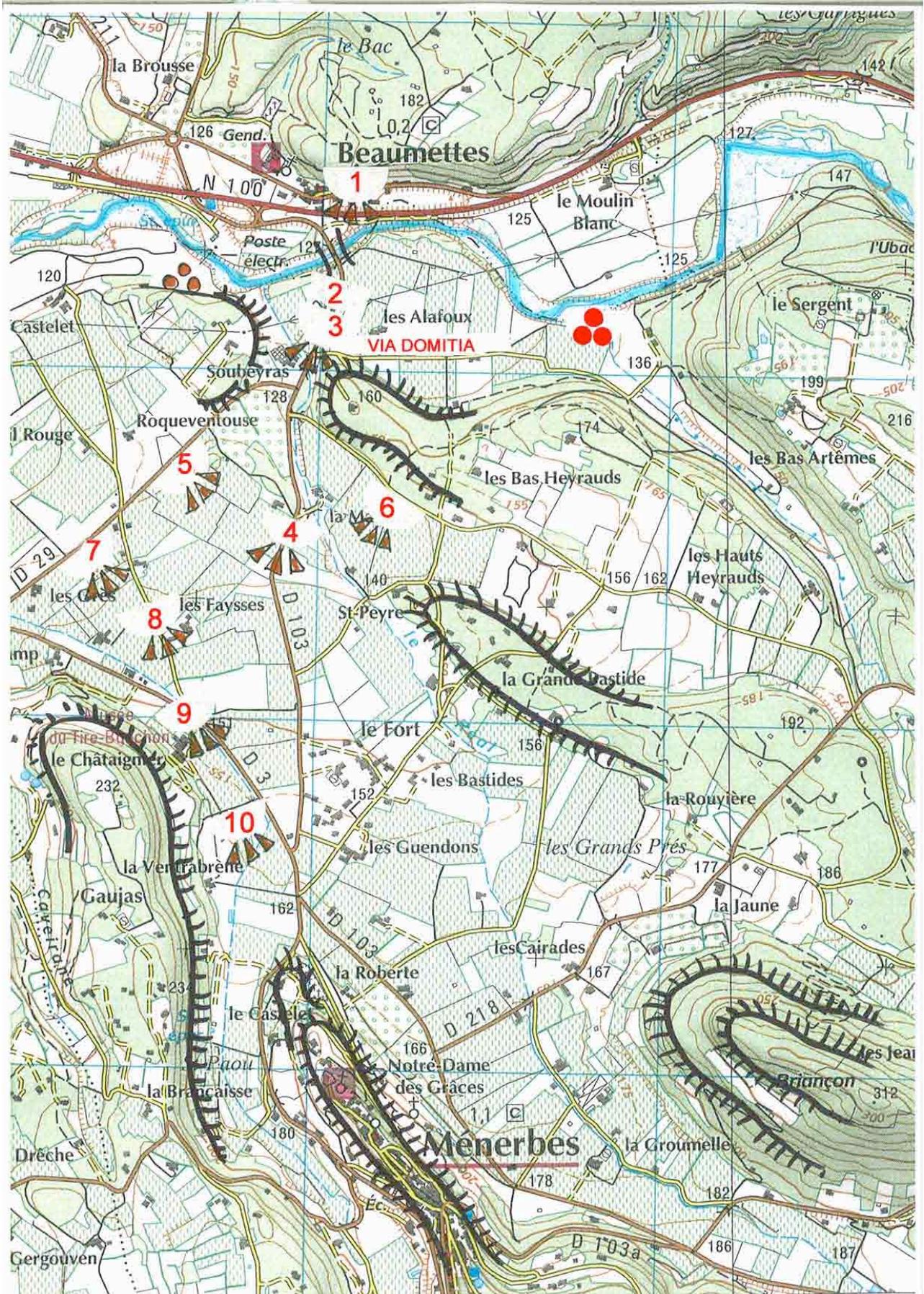
Le paysage de Ménerbes n'est pas un inconnu : il a fait l'objet d'un diagnostic très complet par le PNR du Luberon en 1997, à partir de la prise de conscience et la volonté locale « d'entreprendre une politique ambitieuse de protection du patrimoine villageois, aussi bien bâti que paysager ».⁵ Ce document inspire, aujourd'hui, les études conjointes du PLU et de l'AVAP. Très largement illustré, le diagnostic paysager communal identifie cinq grandes unités paysagères dont trois d'entre elles se superposent assez étroitement avec les propositions de l'AVAP : la grande plaine en avant du village, le village et ses abords puis, enfin, la « plaine arrière » menant à l'abbaye St Hilaire. Ces unités forment ensemble, selon nous, le CONTINUUM PAYSAGER le plus remarquable de la commune de Ménerbes

À parcourir en tous sens le territoire communal, à lire les guides, les monographies ou les études scientifiques, se forme l'image d'une séquence paysagère exceptionnelle bâtie dans l'espace et dans le temps. Ce « continuum paysager » prend naissance au pont des Beaumettes, là où la Via Domitia franchissait déjà le Calavon il y a deux mille ans, pour remonter tout le cours du Réal jusqu'à sa source en dessous de St Hilaire. Il raconte vingt siècles d'aménagement rural et urbain, englobe tous les sites et monuments protégés ou proposés, ainsi que tous les cônes de vue les concernant. Il est le fil conducteur de l'AVAP.



Légende : L'ensemble des cartes historiques – ici celle de Cassini, établie au XVIII^e siècle – illustre bien la situation du village dominant la plaine et le continuum spatial de la vallée du Réal, jusqu'à St Hilaire.

⁵ PNR du Luberon, Service de l'architecture et du patrimoine : ÉTUDE DE SITE DE LA COMMUNE DE MÉNERBES, 130 pages, 1997.



L'APPROCHE DU VILLAGE

Depuis l'époque gallo-romaine, MINERVA est reliée à sa région par la VIA DOMITIA dont le tracé entre CABELLIO (Cavaillon) et APTA JULIA (Apt) franchissait déjà le Calavon à hauteur des Beaumettes, et se dirigeait sur Apt par le tracé rectiligne très visible aux Alafoux. Le Réal, affluent du Calavon, s'est frayé un passage dans le rocher, formant une mini-clue, sorte de portail naturel gardé par la bastide de Soubeyras.

Cette première scène introduit qualitativement l'arrivée à Ménerbes, avec les thèmes que sont la nature (la ripisylve du Calavon, le rocher), l'architecture (hameau, ferme, bastide) et bien évidemment l'histoire : le rocher de Soubeyras possède un habitat d'origine paléolithique, bien antérieur à la route antique.

Protection proposée : l'antichambre paysagère Alafoux-Soubeyras, entre Calavon et collines.



①



②



③

La principale entrée routière de la commune se fait par le pont des Beaumettes et l'« antichambre » des Alafoux et de Soubeyras.

Les numéros des photos sont ceux repérés sur la carte page précédente.

Le portail de Soubeyras débouche sur la grande plaine alluviale du Réal, SITE-ÉCRIN d'un village perché qui apparaît progressivement. C'est sa très grande lisibilité qui donne au paysage sa richesse : la vigne étale d'où émerge l'éperon du village, le tout souligné par l'arrière-plan de la montagne. Cette première vision ne quittera plus le spectateur.

Plusieurs approches du village sont possibles, qui ménagent toutes des vues différentes : à la perception directe dans un paysage ouvert, par la départementale n° 103, s'opposent les vues alternées de haies et peuplées de fermes des routes plus à l'ouest, les départementales n° 3 et 29 en particulier. Quelle que soit la route choisie, le village est en ligne de mire du visiteur, mobilisé par le spectacle de l'arrivée au village par le nord, entrée historique et la plus couramment empruntée.

Protection proposée : La partie nord de la plaine du Réal, dans le cône d'arrivée délimité par la départementale n° 29 et la colline des Bas Heyraud.



À la vision large et directe du site-écrivain depuis la départementale 103 (vue 4) s'opposent des vues entrecoupées de haies et de fermes (vues 5 à 10). Mais toujours, la vision du village perché mobilise le visiteur.





Le socle : vue générale prise de l'Est



Le rempart Est, moitié dissimulé, moitié dégagé



Bancaus débroussaillés, sous le castellet



Vieux chemin caladé, d'origine médiévale

LE SOCLE DU VILLAGE

Le rocher sur lequel est bâti le village est une partie isolée, dégagée par l'érosion, d'un vaste dépôt sédimentaire laissé par une transgression marine, à l'ère tertiaire, entre les reliefs déjà émergés des Monts de Vaucluse et du Luberon. La plupart des villages perchés de la région occupent ce banc calcaire de pierre dite « du midi », par ailleurs facile à entailler et creuser.

La forme allongée de l'îlot rocheux et la continuité de l'escarpement naturel donnent au village de Ménerbes, plus qu'ailleurs, cette image de vaisseau caractéristique. Sous l'escarpement, des éboulis de pente ont formé un glacis autrefois dégagé pour raisons défensives, mais aménagé à des fins agricoles utiles en temps de paix : de nombreuses terrasses structurent encore les pentes, appelées restanques ou « bancaus », reliées au village par des rues et des ruelles. Sur le flanc Est, subsiste un ancien chemin caladé d'origine médiévale, conduisant à la porte fortifiée, sous l'église.

Aujourd'hui, glacis militaire et terrasses de culture disparaissent en grande partie sous une végétation spontanée, mélange de chênes et de micocouliers, qui gomme l'image de vaisseau minéral mais semble faire flotter le village sur une sorte d'écume verte...

Des travaux ponctuels de débroussaillage et de dégagement des terrasses découvrent ça et là, à nouveau, le rempart naturel dans l'approche visuelle du village ; ailleurs, la végétation est laissée libre de croître et de s'épanouir. Quelle image privilégier, du minéral ou du végétal ? Des lieux de cohabitation entre les deux partis semblent indiquer que les deux sont possibles. En résumé, l'objectif de conservation du socle du village pourrait s'appuyer sur deux principes :

- . Pas d'urbanisation nouvelle en dehors des zones urbaines continues existantes ;
- . Restauration recommandée des soutènements en pierre sèche, conformément aux techniques observées localement ;
- . Végétation admise, limitée aux essences à feuilles caduques, aux effets variables selon les saisons, les résineux étant exclus pour leur opacité et leur inflammabilité.

LES BELVEDERES VILLAGEOIS

Doté d'un chemin de ronde en partie accessible, le village perché offre au visiteur le contre-champ visuel du paysage d'arrivée. Le panorama le plus extraordinaire⁶ est celui découvert à cent quatre-vingt degrés d'ouverture, à l'est du village, en particulier depuis le belvédère ménagé sous l'ancienne mairie.

LE PANORAMA EST



Le grand panorama découvert du village nous fait admirer un double capital : économique (l'AOC Côtes du Luberon) et esthétique : l'écrin rural du village. Le rôle de la [C] [E] [X] [O] [E] est de pérenniser la protection de ce capital, mise en œuvre dans le PLU, et de définir des règles de gestion architecturale du patrimoine bâti.

Il donne à voir successivement la mosaïque agricole de la plaine alluviale du Réal, le plateau calcaire entaillé par le Calavon, la longue échine des Monts de Vaucluse et, tout au fond, la silhouette tutélaire du Mont Ventoux. Au centre du panorama et aux premier et second plan, on a un site agricole quasiment inchangé depuis le XIXe siècle, où les dernières fermes s'y sont construites. À gauche, on voit une sorte de hameau étalé, les quartiers pavillonnaires du fort, dans le prolongement visuel duquel on perçoit, en piémont et en coteau boisé, un mitage pavillonnaire caractéristique d'une urbanisation de type « zone NB », préjudiciable à l'équilibre tant paysager que social et économique.

Protection proposée : Ce panorama résume à lui tout seul l'enjeu environnemental global auquel est confrontée la commune : conserver ce capital agro-paysager ou le voir évoluer sous des formes aléatoires et combinées, touristiques et/ou urbanistiques...

Cet enjeu est clairement souligné dans les rapports de présentation du PLU, qui prévoit une protection très stricte des espaces naturels, dans la totalité du site écrin mais attend de l'AVAP qu'elle fixe des règles de gestion du bâti agricole : les modifications des bâtiments comme leurs possibles extensions.

VUE D'ICI, la zone de protection du paysage proposée englobe l'ensemble de la plaine agricole du Réal visible du rempart Est du village, jusqu'au premier glacis boisé fermant cette plaine au nord-est. En raison de son importance, la colline isolée dite de Briançon est entièrement incluse dans le périmètre.

⁶ Incontestablement, un des plus beaux du Luberon avec la plaine Bonnieux-Lacoste.

LE PANORAMA OUEST



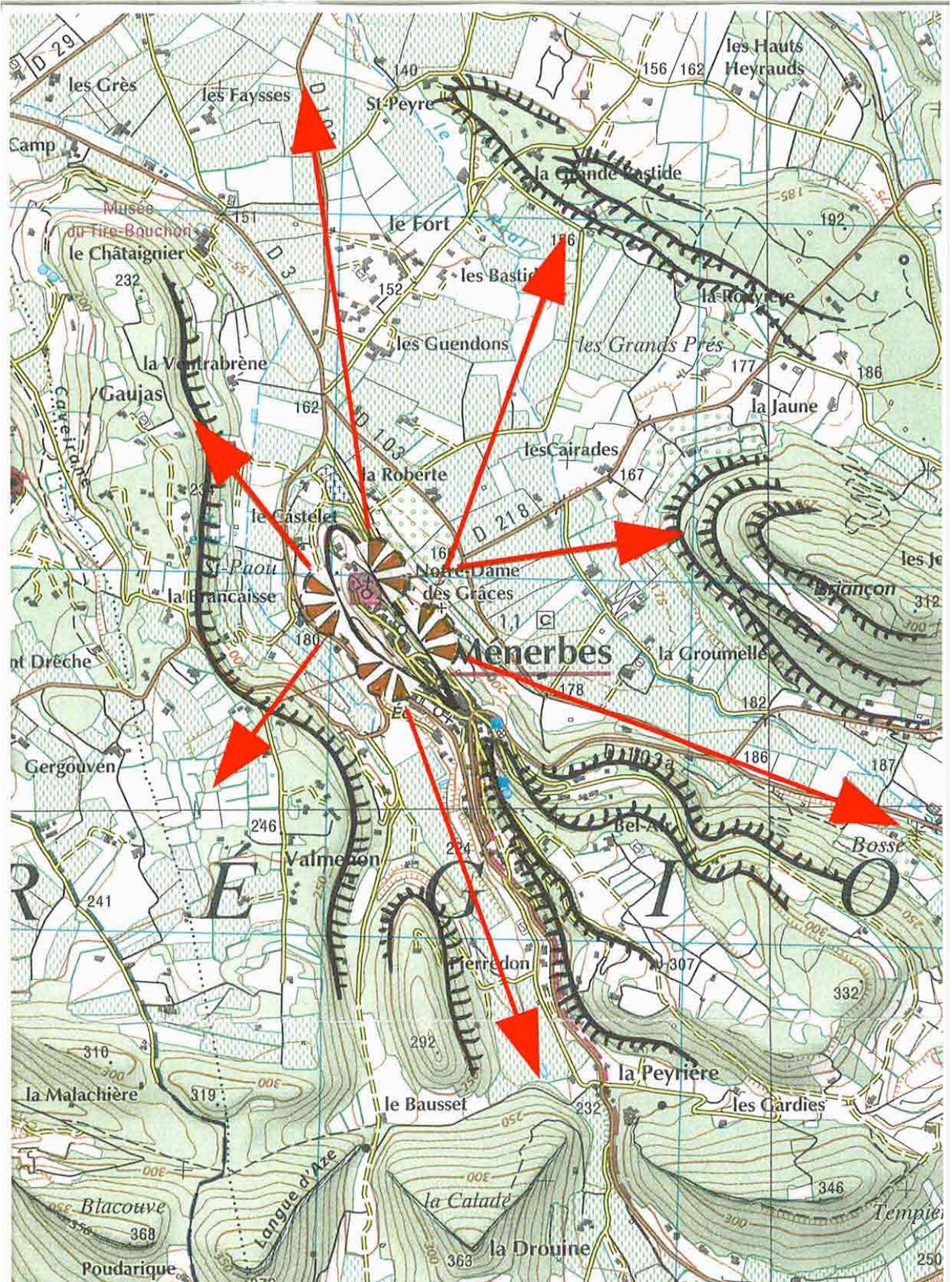
Le vallon de St Paou, vu du village. La protection proposée porte sur l'ensemble de la vallée, découverte du chemin de ronde du village.

Il est visible d'une grande partie du chemin de ronde, entre la citadelle et l'église. Il donne à voir successivement une étroite vallée agricole au versant boisé, puis la longue échine du petit Luberon. Cette vallée est comme un fossé naturel protégeant le village, et c'est d'ailleurs du plateau d'en face qu'il fut bombardé lors du célèbre siège, au XVI^e siècle.

Aujourd'hui boisé et en partie urbanisé, le rebord du plateau et son versant forment une limite visuelle très sensible, complétée par le fond agricole de la vallée. En rupture de pente, on distingue d'anciennes terrasses de culture où sont édifiés quelques bâtiments d'exploitation. Sur la pente, apparaissent quelques habitations qui soulignent la fragilité du lieu : sa situation en balcon, face au village, en fait un lieu prisé pour y construire.

La problématique du panorama ouest est donc la même que la précédente, à l'est : pérenniser les protections paysagères édictées successivement dans le POS et le PLU et doter ce dernier de règles architecturales concernant le bâti : fermes, murs de soutènement des bancaus, etc.

Protection proposée : l'ensemble du vallon et de la crête militaire visible du village, avec une bande de protection passant derrière la crête.



LE SITE-ÉCRIN DE ST HILAIRE

L'ARRIVÉE À L'ABBAYE ST HILAIRE

À l'arrivée « normale » par le plateau du dessus, il convient d'ajouter celle par la haute vallée du Réal, par le « continuum paysager » qui la fait voir dans son espace ultime et secret, à l'antipode de la basse vallée. Cela fait mieux saisir le caractère érémitique du lieu, fondé vers le Ve siècle. Simple prieuré puis abbaye fondée par St Louis au XIIIe s., l'ensemble architectural que l'on visite aujourd'hui présente une grande chapelle et un petit cloître de cette époque-là, agrandis au XVIIe s. par des bâtiments conventuels. Restaurée à partir des années soixante, l'abbaye a été classée monument historique en totalité en 1975.



LA PROTECTION DE L'ÉCRIN ABBATIAL

Cette vallée qui fait passage entre Lacoste et Ménerbes porte aussi le nom de VALMASQUE : la vallée des mages ou des sorciers, lieu de pratiques magiques ou secrètes. Une ambiance de mystère à la Bosco est palpable du haut du jardin de l'abbaye, le plus étonnant étant peut-être le degré de conservation d'un site d'une telle beauté. Une protection stricte s'y impose avec évidence, avec les mêmes astreintes que dans l'écrin villageois.



La Valmasque vue de la terrasse de l'abbaye.



L'abbaye vue de la montagne, depuis le chemin de randonnée, contrechamps du panorama de l'abbaye.



Protection proposée :

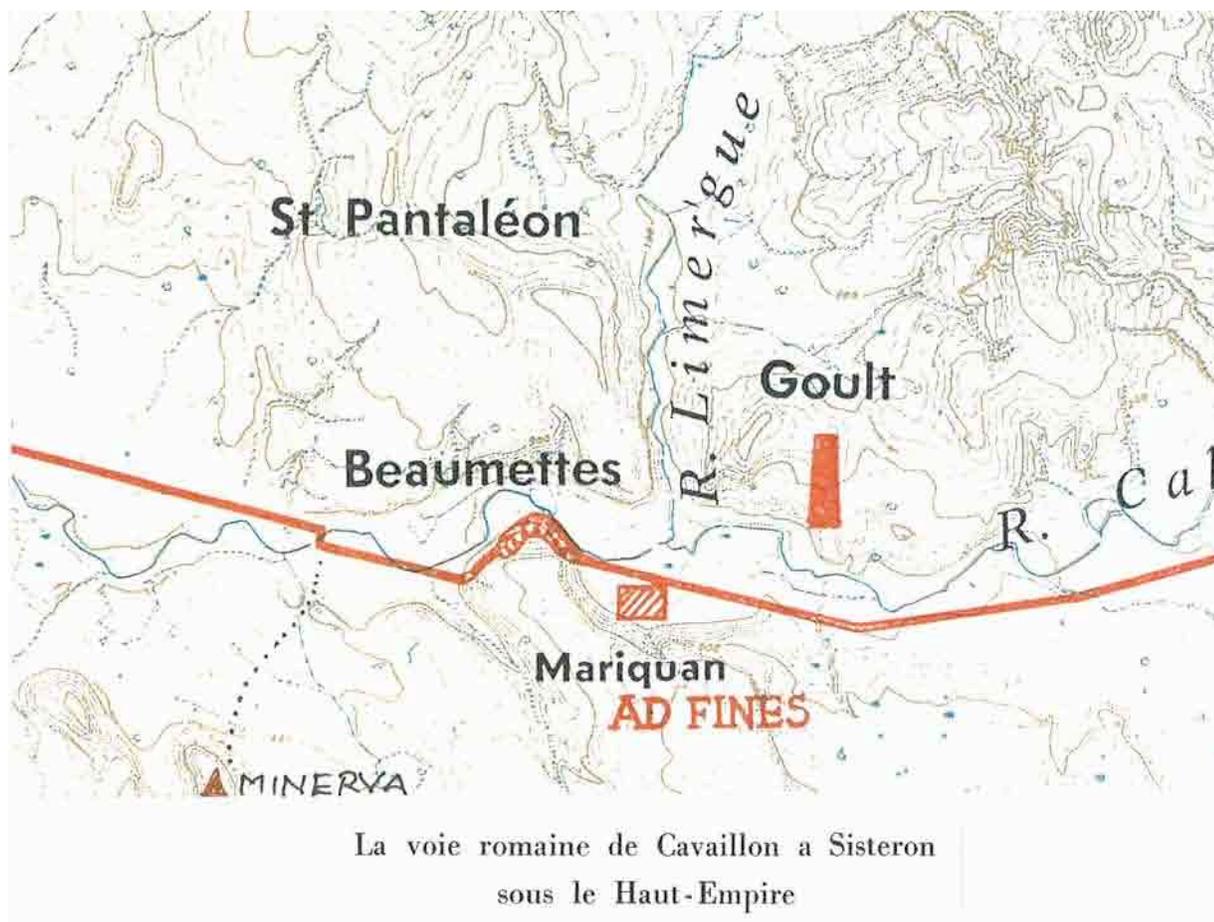
Le double cône de vue découvert du jardin de l'abbaye (panorama page suivante) et d'en face (panorama ci-dessous) depuis un chemin public, plaident pour un périmètre englobant toute la partie de vallée en co-visibilité directe avec l'abbaye, entre plateau et montagne, avec une marge de sécurité sur le rebord du plateau urbanisé (lotissement de St Hilaire), le champ des 500 m situé au-delà disparaissant dans la végétation.



LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE ET RURAL

Le continuum paysager de la vallée du Réal, qui constitue l'écrin des grands sites et monuments du village et de St Hilaire, possède un important patrimoine rural jusqu'alors non protégé – hormis les sites archéologiques recensés. Nous rangeons en effet au chapitre des sites et du bâti rural, au-delà du patrimoine vernaculaire, tout ce qui doit être pris en compte dans l'espace rural, sites archéologiques compris.

- **Sites archéologiques.** Chronologiquement parlant, ils sont évoqués en premier, symboliquement aussi : Ménerbes possède le seul dolmen connu en Vaucluse, celui dit de la Pichone, découvert en 1850 et classé en 1910. Il témoigne de l'occupation du Territoire au néolithique – vers 2500 av. JC – comme l'abri sous roche de Soubeyran, situé au bord du Calavon en face des Beaumettes. Le zonage archéologique, à partir duquel les projets affectant le sous-sol peuvent faire l'objet de prescriptions, n'a malheureusement pas été établi et seule la carte de situation des sites, établie par le service régional de l'archéologie, pourra être annexée à l'AVAP.⁷ De l'époque gallo-romaine, Ménerbes possède un tronçon non négligeable de l'antique Via Domitia, réaménagée à la fin du II^e siècle avant JC par Domitius et toujours empruntée sous la forme de chemins communaux : la portion des Alafoux en témoigne. À partir de là et en direction d'Apt, la voie escaladait le promontoire des Artêmes pour redescendre sur Marican, à Goult, où se trouvait l'important relais d'AD FINES. Aux Alafoux, une fouille de sauvetage a révélé au bord du Calavon une grande officine de potiers du début de notre ère. On peut dire que c'est autant pour ses valeurs historiques que pittoresques (l'antichambre verte) que le site Alafoux-Soubeyran est inclus dans le périmètre de l'AVAP comme, par ailleurs, ceux de St Estève et des Bas Heyrauds.⁸



⁷ Zones archéologiques de saisine : article L 522-5 du Code du Patrimoine.

⁸ Tous ces sites sont intégrés dans le périmètre à protéger.



Sites De La Pierre Sèche.

- Emblématiques du Parc du Luberon, les bories sont moyennement présentes à Ménerbes, en comparaison des grandes concentrations du plateau des Claparèdes ou du plateau de Vaucluse. Elles sont ici rassemblées à l'Est du territoire, sur un plateau anciennement pastoral entre les Hauts Artèmes et Soubeyran. L'association APARE y a recensé la majeure partie des 153 bories inventoriées à Ménerbes. Cet inventaire justifie-t-il une protection spécifique ? Bien évidemment, mais doit-elle se faire dans le cadre d'une AVAP ? La question est posée, un zonage en faveur des bories entraînant, le cas échéant, un périmètre de l'AVAP considérable, alors que le PLU a de son côté, légalement, toutes possibilités de protéger le patrimoine vernaculaire. Demeure toutefois la possibilité de protéger, séparément et sous forme d'îlot, un site pour la MÉMOIRE DE LA PIERRE auquel pense la municipalité autour de l'ancienne carrière de pierre de taille de Soubeyran. Un « parcours de la pierre » englobant un site de bories est à la fois envisageable et protégeable, l'AVAP venant en appui d'un projet identifié.⁹



Plan de répartition des bories sur l'ensemble du territoire

•

⁹ Avant-projet de Centre de la Pierre, initié par des professionnels et en partenariat possible avec la commune.



La bastide de Saint Peyre

Sites et bâtiments agricoles remarquables.

Dans l'ensemble, édifiées sur une période de développement rural de trois siècles, XVIIe – XIXe, les fermes isolées sont nombreuses et éparpillées, comme en témoigne le cadastre napoléonien. Leur intérêt patrimonial est inégal, selon l'époque de construction, selon la prise de site des bâtiments, selon le soin apporté à l'architecture, etc. le PLU en cours d'étude a fait un recensement exhaustif des bâtiments de ferme, plusieurs centaines, dont une cinquantaine seulement sont encore des sièges d'exploitation, une soixantaine de cabanons étant par ailleurs recensés. Il y a nécessité d'établir un partage de responsabilités, pour la conservation de ce patrimoine, entre PLU et AVAP.

L'objectif d'une AVAP étant de prendre en compte les éléments remarquables du patrimoine, un premier inventaire a été dressé des fermes et des bastides. Les plus anciennes, historiquement, ne sont pas situées dans la plaine agricole mais à la limite supérieure de celle-ci, en piémont des collines (cf. la note sur le paysage agricole). Ce premier inventaire s'est trouvé être en concordance avec les indications du « porter à connaissance » du SDAP 84, qui mentionne les noms suivants : Saint-Peyre, La Grande Bastide, Le Roucas, la Verrière, La Drouine, etc. Le périmètre de l'AVAP englobe la grande majorité des bâtiments jugés intéressants, la décision restant à prendre de la meilleure manière de les intégrer tous : en augmentant le périmètre ou en délimitant des îlots protégés.



Le Roucas à Ménerbes

Le Roucas à Ménerbes, qui vient d'être admirablement restauré, est le type même de ces constructions ambiguës dont on ne saurait dire que ce sont vraiment des troglodytes au regard des critères définis – l'absence de toiture par exemple –, mais qui accumulent tant de caractères, tant de détails d'aménagements spécifiques qu'on ne peut totalement les ignorer.

L'ensemble regroupe deux maisons indépendantes à l'origine : celle de droite, qui présente des caractères architecturaux des XV-XVI^e siècles (corniche en pierre, baies) est entièrement adossée à l'abri sous roche ; la plus grande à gauche, qui porte deux millésimes : 1740 et 1757, est construite à cheval sur l'escarpement. Le système "d'adduction" d'eau, très diversifié, comporte un aiguiers (ci-contre) alimentant une vaste citerne qui permettait l'arrosage des terrasses cultivées en jardins par gravité.

Parmi les aménagements typiquement troglodytiques, notons une trombe à fourrage rupestre au niveau de la route où se trouvait sans doute l'aire à battre et un ensemble de cuves vinaires.



Le ROUCAS de Ménerbes, document extrait de l'ouvrage d'Yves DAUTIER, TROUS DE MÉMOIRE, Les Alpes de Lumière, 1999.

NOTE SUR LE PAYSAGE AGRICOLE DE MENERBES

On ne dispose pas d'éléments précis sur l'histoire du paysage agricole de la vallée du Calavon et de celle du Réal en particulier, mais au moins la certitude qu'une mise en culture avait cours à l'époque gallo-romaine, sur des domaines répartis le long de la voie domitienne. Pas de grands vignobles comme aujourd'hui mais un espace partagé selon la trilogie antique, entre champ de céréales, vignes et vergers d'oliviers.

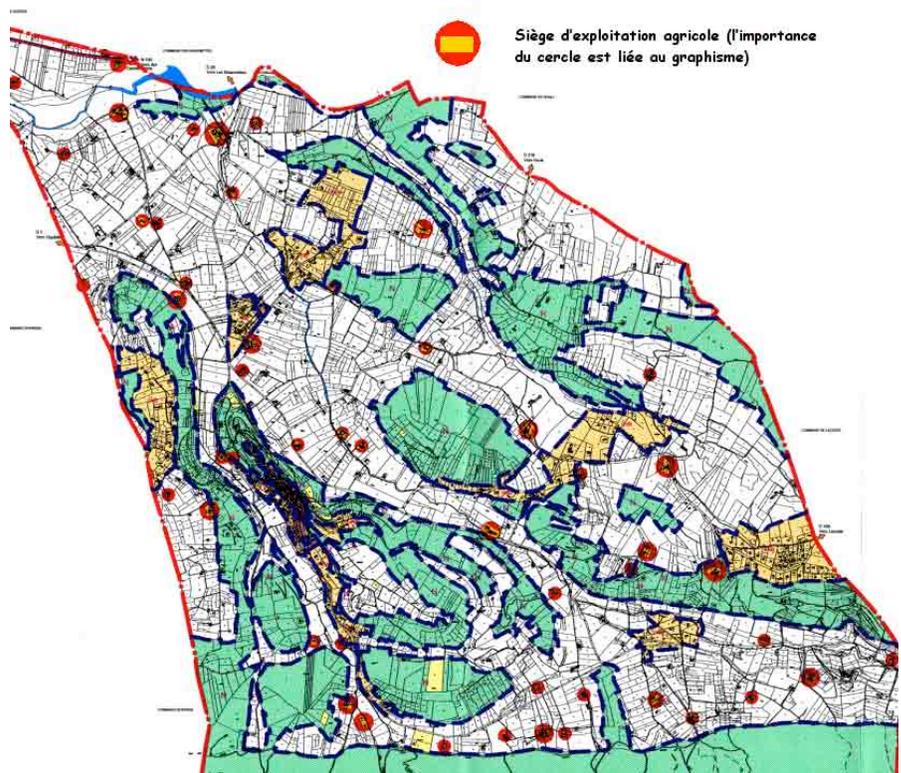
Anéantie par les invasions barbares à partir du Ve siècle de notre ère, la prospérité agricole ne reviendra qu'au XIe s. avec les grands domaines ecclésiastiques et aristocratiques, puis avec la micro-propriété paysanne. La viticulture deviendra « une des plus grandes ressources du pays d'Apt et il est très sûr que tous les coteaux de Gordes à Viens et de Ménerbes à Céreste, fournissaient des vins de la plus haute qualité s'ils étaient bien traités » (10)

Mais l'AGER, l'espace régulièrement cultivé ainsi désigné par les agronomes latins, ne va vraiment conquérir la contrée qu'entre les XVIe et XIXe siècles, et à Ménerbes probablement après la période troublée des guerres de religion. Une des plus anciennes fermes de la commune, la Grande Bastide, porte gravée la date de 1596. Elle est située en rebord et non dans la plaine et son plan sur cour fermée précède celui des fermes à un ou deux corps de bâtiments, sur cour ouverte, très répandues dans la plaine à une période plus récente.

La dispersion de l'habitat rural est contemporaine, aux XVIIIe et XIXe siècles, de la conquête des pentes par les terrasses, « faïsses » ou « bancaus » encore bien visibles à Ménerbes sous le village (jardins) ou au pied des reliefs. Ces terrasses bâties « à pierre sèche » traduisent une nécessaire augmentation des surfaces cultivables en raison du maximum démographique, lequel ira déclinant avec la révolution industrielle. De cet « ager conquérant », Ménerbes n'a conservé que sa magnifique plaine du Réal, au dessin agraire typiquement méditerranéen avec ses parcelles carrées dépourvues de haies, au découpage foncier hérité de la civilisation rurale romaine (11).

(10) J. Barraol, LE PAYS D'APT, l'économie d'autrefois, Les Alpes de Lumière, 1964.

(11) Notes d'après CAMPAGNES MÉDITERRANÉENNES, PERMANENCES ET MUTATIONS, Université de Provence, 1977.



repérage des fermes (document PLU)

BILAN ENVIRONNEMENTAL :

La bonne orientation sur le site de la plupart des bâtiments de ferme par rapport à l'ensoleillement et les vents dominants, le peu d'ouvertures en façade Nord et le regroupement fréquent des bâtiments autour d'un espace central protégé, leur confèrent une protection thermique favorable et bien adaptée.

Les principaux matériaux qui les composent (pierre, enduit et bois) sont renouvelables et ont un bon bilan énergétique.

LE VILLAGE



LES PRINCIPAUX ELEMENTS DU PATRIMOINE

Le patrimoine urbain

Les ensembles bâtis de qualité	p 65
Les espaces urbains : rues et places	p 67
Le patrimoine végétal : arbres et jardins	p 71

Le patrimoine architectural

Le grand patrimoine

Les bâtiments inscrits à l'inventaire supplémentaire.....	p.73
Les remparts et les portes	p 77
Les édifices remarquables	p.79
Les façades remarquables	p.81

Le petit patrimoine.....

p 83

Les principales typologies du bâti	p.85
Les matériaux de façade	p 84
Les éléments de décor en façade	p 87
Les colorations et les décors peints	p.89
Les éléments de toiture	p.89
Les éléments de menuiserie	p 91

PROPOSITION D'UN PERIMETRE DE PROTECTION

P 92

REPERES HISTORIQUES ET FORMATION URBAINE (voir plan formation urbaine à la fin du document)

Ce chapitre a une vocation pédagogique et tentera de retracer pour l'essentiel l'histoire de l'aménagement de l'espace et du bâti du village de Ménerbes à travers les âges.

Il a été élaboré à partir des données des iconographies existantes et des documents manuscrits suivants :

- Dictionnaire des communes de R.Bailly (1).
- Des origines au V° siècle par L.Pellecuer (2).
- Notes pour servir à l'histoire de MENERBES par L.Delfaux 1950 (3).
- "MENERBES" par J.Cosse (4).
- Villages du Luberon tome II, le temps retrouvé par R.Bruni (5).
- Etude de site du village de MENERBES par le parc du Lubéron 1997.

Bien que certains récits ou explications de faits historiques ne semblent pas toujours très fondés, il paraît néanmoins intéressant d'en citer quelques-uns au titre d'un patrimoine légendaire ou anecdotique appartenant au village de MENERBES.

HAUT MOYEN AGE : du V au IX° siècle

Comme dans toute la Gaule, cette période est marquée par l'invasion barbare (les Visigoths en 412, puis les Lombards et plus tard les Sarrasins), qui va transformer brutalement les modes de vie sécurisés, existant jusqu'alors.

Un texte de Grégoire de Tours laisserait même entendre qu'un chef Lombard nommé Mummols, aurait pu établir son camp à Machoville, nom proche de Manancha et donc de MENERBES.

L'insécurité gagne alors tout le territoire, et la culture de plaine est abandonnée au profit des anciens oppidums, occupés jadis par les Ligures, qui sont alors fortifiés et aménagés.

Ce phénomène dit de "perchement" s'est développé dans beaucoup de villages du Sud-Est à cette époque.

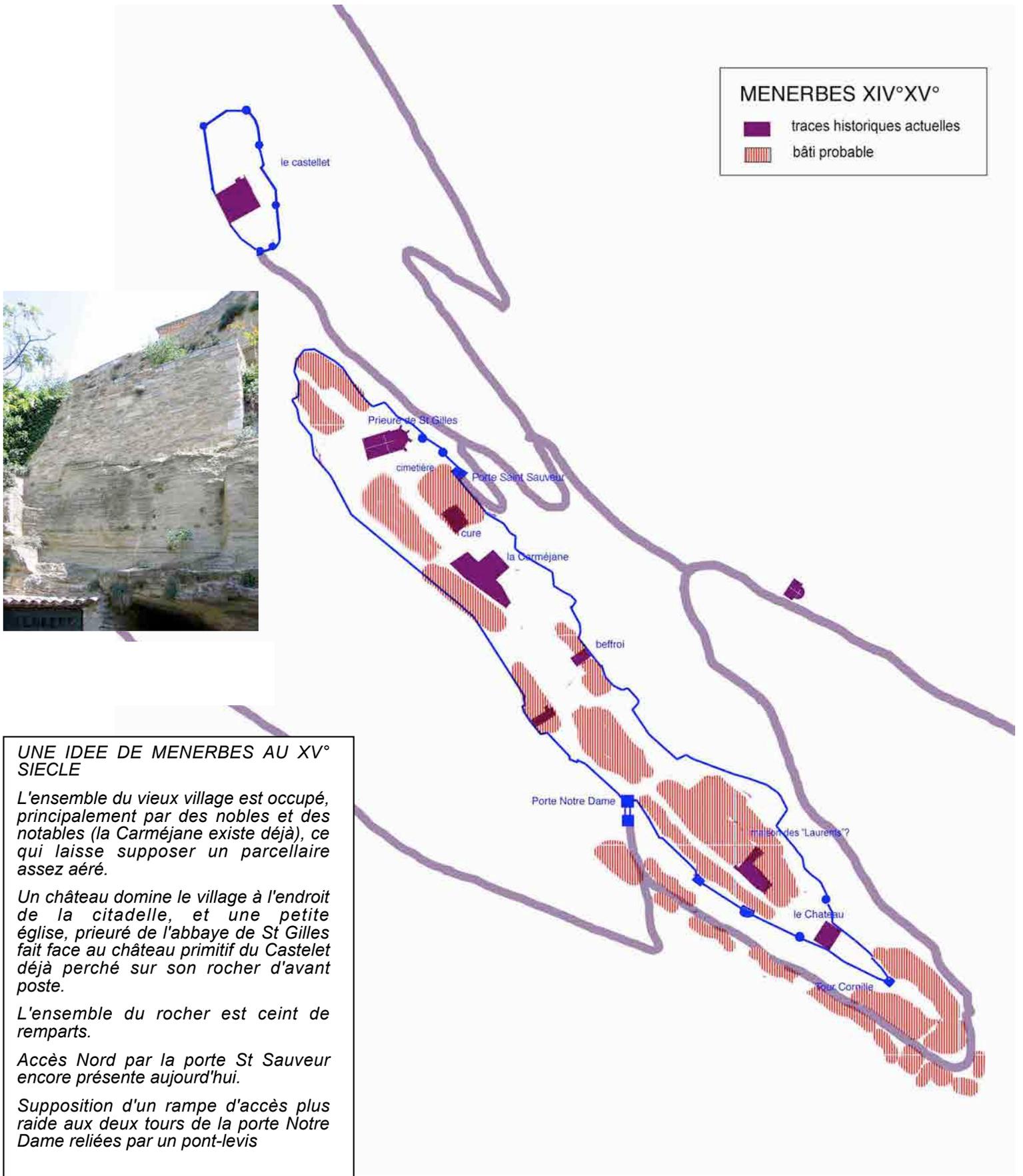
La paix ne s'installe finalement dans la région qu'avec les Carolingiens.

Au V° siècle, peu avant la chute de l'empire romain, Saint Castor, originaire de Nîmes, fonde un important monastère dans un lieu appelé Manancha et tout concourt à penser qu'il était sur le territoire de MENERBES ; peut être s'agit-il du quartier dit "pied du Moustier" (sans doute pied du monastère). L'existence de cet établissement connu aussi sous le nom de monastère de Saint Faustin est attestée par la charte 428 de Saint Victor : donation dans le territoire de MENERBES du lieu de Pareloup (G.Barruol). Une grotte située au quartier appelé Sans Castre (Saint Castor), encore visible de nos jours, aurait servi de cache et d'abri à Saint Castor qui refusait le poste d'évêque d'Apt laissé vacant par Saint Quintin en 410. Saint Castor meurt en septembre 419.

Le premier prieuré de Saint Hilaire fondé au IV° siècle fut détruit en 573 par ces invasions, en même temps que le monastère de Saint Castor à Manancha avec lequel il était très certainement en étroites relations.

Ainsi se constitue le village de MENERBES sur sa plate-forme rocheuse parfaitement adaptée à cette nouvelle nécessité défensive.

Sans doute les populations primitives avaient –elles déjà aménagé partiellement le lieu, mais il a sûrement fallu compenser la pente naturelle du rocher de l'Est à l'Ouest par un important terrassement.



UNE IDEE DE MENERBES AU XV° SIECLE

L'ensemble du vieux village est occupé, principalement par des nobles et des notables (la Carmejane existe déjà), ce qui laisse supposer un parcellaire assez aéré.

Un château domine le village à l'endroit de la citadelle, et une petite église, prieuré de l'abbaye de St Gilles fait face au château primitif du Castelet déjà perché sur son rocher d'avant poste.

L'ensemble du rocher est ceint de remparts.

Accès Nord par la porte St Sauveur encore présente aujourd'hui.

Supposition d'un rampe d'accès plus raide aux deux tours de la porte Notre Dame reliées par un pont-levis

MOYEN AGE : du IX° au XV° siècle

"Au moyen age, le village de MENERBES se développe s'organise et prend sa forme.

Il va sans doute voir se construire ses premiers remparts avec leurs portes, son castrum, mentionné au XII° siècle dont les vestiges sont aujourd'hui peu discernables et un petit château en avant poste, future bastide du Castelet".(1)

"Quelle était la physionomie de MENERBES au moyen age : Les nobles et les notables, propriétaires du sol et des bois, habitent le vieux village. Certaines de leurs maisons peuvent encore exister dans l'état où elles se trouvaient. On avait beaucoup construit au XIII° siècle. Celle des Carméjane est la plus typique. Les Carméjane l'ont habitée sans cesse jusqu'à la révolution. Quant aux autres Ménerbiens, certains d'entre eux qui étaient artisans s'établirent sous le rocher de la citadelle et créèrent ce qu'on appelle le faubourg qui subsista jusqu'aux guerres des religions pendant lequel le gouverneur le fit détruire" (3).

Les remparts épousent vraisemblablement les contours rocheux et les maisons s'intercalent sur son parcours faute de place. "Si la date de mise en place des remparts n'est pas connue, on peut supposer qu'elle s'effectua dans le courant du XV° siècle, en utilisant peut être les restes du "castrum" du XII° siècle situé à l'emplacement actuel de la citadelle" (1).

On peut cependant raisonnablement penser que plusieurs enceintes fortifiées furent édifiées à partir d'un noyau originel autour de l'éperon de la citadelle avant cette période. On remarque à ce propos, rue du Portail Neuf, un soubassement de rempart en pierre assisées, caractéristiques du XII° au XIV° siècle "Aux deux endroits où s'interrompt naturellement le rocher, se placent les portes d'accès au village : porte Saint Sauveur au Nord, qui existe encore aujourd'hui et porte Notre Dame, au Sud, démolie depuis longtemps mais dont on devine l'emplacement à la jonction des deux rues qui du Nord et du Sud conduisent à la place de l'horloge" (3).

.R Bailly précise qu'elle était constituée de deux tours, l'une en arrière de l'autre, peut être réunies par un pont-levis. Une entaille rectangulaire dans le front rocheux à cette jonction marque sans doute la trace d'une des premières tours sûrement très imposantes à l'époque vu l'escarpement du site.

Le premier seigneur de MENERBES fut Imbert d'Agoult qui en 1182 rendait hommage au comte de Forcalquier pour le château de MENERBES. En 1284 MENERBES revient au domaine papal qui va procéder à une longue période d'acquisition cadastrale entre 1330 et 1487 et orienter l'histoire du village jusqu'à la révolution.

A partir du milieu du XIV° siècle, les épidémies de peste et les pillages constants des hordes soldatesques de la guerre de cent ans signent le déclin de tout le territoire. La moitié de la population disparaît en quelques décennies et toute l'autre moitié s'entassent dans des villages fortifiés comme MENERBES, entraînant problèmes d'hygiène et épidémies.

Quelle fut la période de construction du premier château ? En 1414, le cadastre mentionne une maison " au-dessous du château" (fortalitim)

Il en est donc fait mention au XV° siècle, époque à laquelle existe déjà à l'extrémité de l'éperon rocheux une tour crénelée dénommée" tour Corneille" (etym. : qui se trouve à la pointe). On est sûr néanmoins qu'il avait sa place toute désignée sur cet éperon, à l'endroit où l'on pouvait exercer le mieux le commandement et la défense du lieu.

L'église primitive de MENERBES dont il est fait mention au XIII° siècle était un prieuré rattaché à l'abbaye de Saint Gilles et se situait à l'emplacement de l'actuelle église paroissiale. En 1470 on note "*une grande maison avec cour et jardin, rue de la haute cornihle à MENERBES dans le haut village "*"(4) sans doute la maison des Laurent à la suite de l'actuel hôtel de Tringry.

RENAISSANCE ET EPOQUE CLASSIQUE : DU XVI° AU XVIII°

Les guerres de religions vont marquer profondément MENERBES au XVI° siècle et donner lieu à de nombreux récits historiques,

En 1573 Le village est pris par ruse par les calvinistes qui se servent alors, comme à l'habitude, de cette place forte comme poste de repli après leurs incursions dans le domaine papal. Cette occupation est prise comme une offense par Catherine de Medicis et le pape Gregoire XII qui décident d'assiéger la citadelle. Le siège qui débute vraiment en septembre 1577 va durer 15 mois jusqu'à la fin 1578.

Le gouverneur Ferrier informé de la préparation du siège fait abattre pour mieux assurer sa défense, toutes les maisons du faubourg et la vieille tour de Baumettes.

Les combats furent très rudes et dès septembre 1577 la tour Cornille est abattue.

Comment MENERBES a-t-elle pu s'approvisionner en nourriture et munitions durant cette longue période? Peut-être les nombreux souterrains, dont il reste quelques traces aujourd'hui, ont-ils permis un ravitaillement à l'insu des assiégeants ? il est noté rue du Portail Neuf : " *Un passage dans le rocher permet de traverser la montagne, aussi peut-on passer du Nord au cagnard du Sud, dans le calme étonnant d'un petit jardin? Un autre passage est occulté : c'est l'ancien souterrain qui permettait d'accéder à la citadelle située au-dessus et en cas de nécessité de s'en échapper* " (5). on peut voir également en face de l'hôtel du Baron Robert, une petite tourelle circulaire juste assez large pour permettre la fuite d'une personne

Le siège a occasionné de graves dégâts que certains historiens décrivent : " les maisons toutes par terre avec si grande pauvreté que ne peut s'exprimer".

Il est cependant raisonnable de penser que malgré les nombreux boulets tirés durant le siège et les nombreux incendies, une grande partie des maçonneries en pierre subsiste encore à la fin du siège, ce qui explique sûrement la rapidité de la reconstruction du village qui fut achevée vers 1597.

Le faubourg fut-il reconstruit à cette date ?

Ménerbes reconstruite après le siège en 1597

L'architecture semble un peu fantaisiste, avec de curieuses petites échaugettes sur les remparts et sur la tour Sud (la citadelle?)

On note quelques maisons de faubourg au pied des remparts remis sur pied et un accès très raide jusqu'à la porte Notre Dame



Vue de Ménerbes en 1597 (sur un manuscrit du British Museum).



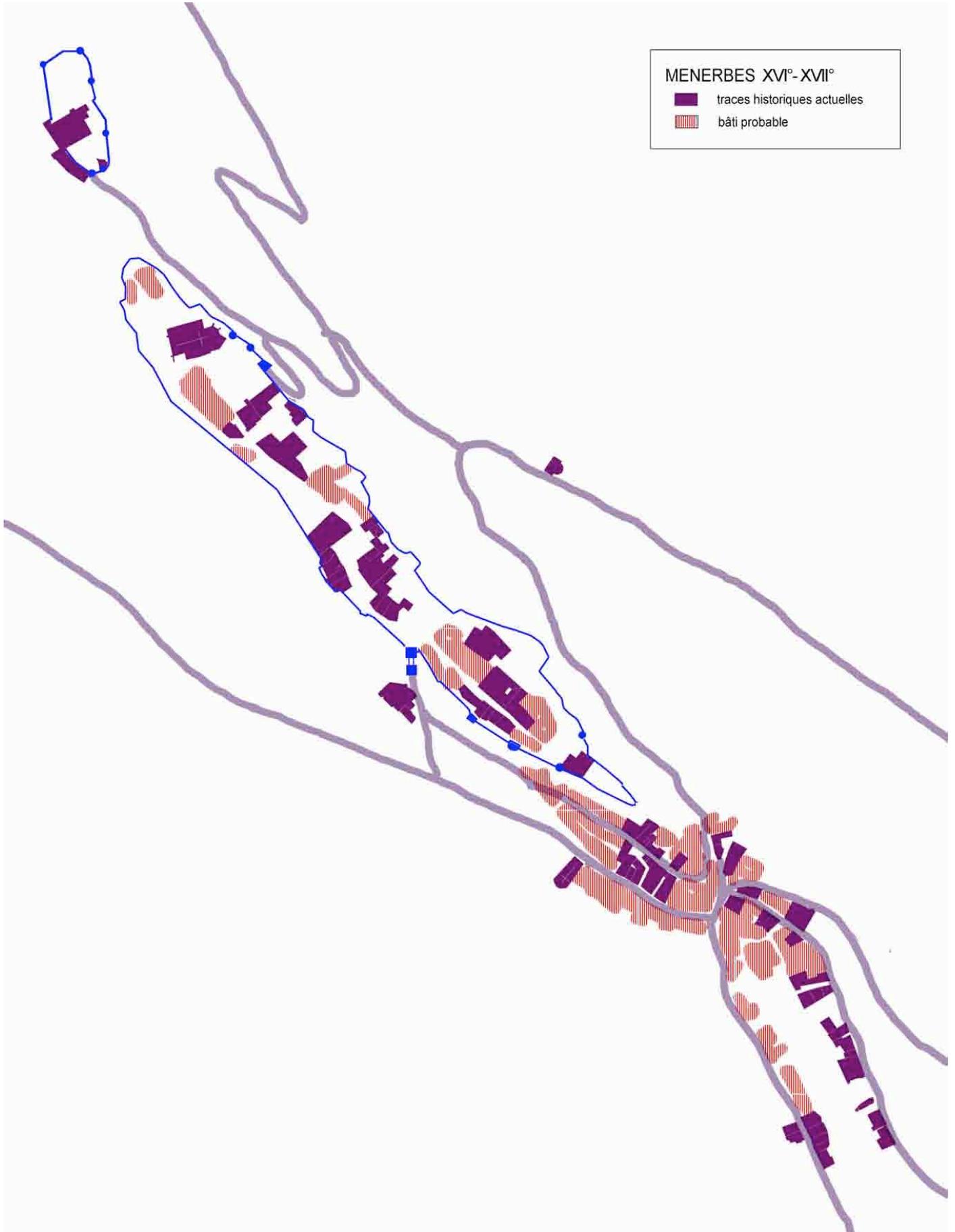
La citadelle achevée en 1584 avec son portail et ses mâchicoulis .

Après le siège, vers 1582, il fut décidé de construire, avec l'accord du Pape, une petite forteresse (la citadelle) qui fut achevée en 1584. Ceci, afin de limiter la garde des murailles de tout le village et de réduire la garnison à une douzaine de soldats. Les pierres des ruines de la tour Cornille furent sans doute réutilisées pour sa construction.

" Cette forteresse était facile à défendre puisqu'une face seulement n'était pas protégée par le vide et le rocher ;Des tours d'angle permettaient de battre l'entrée, une autre tour au Nord aujourd'hui arasée et une au Sud celle de la prison, formaient des ouvrages de défense avancée. La porte en solide mûrier avait, et a encore une ouverture qui obligeait à se baisser pour entrer, non en signe de déférence ou de soumission, mais afin de permettre à l'homme de garde un coup d'assomoir plus facile à assener" (4).

Cette citadelle s'édifie sur les restes des remparts et intègre la grosse tour ronde " qui semble être un vestige des fortifications du XIV^e "(1).

Il y avait au XV^e siècle un hospice à MENERBES "*bien établi et sagement administré*" (4) et peut être le quartier de la verrerie, cité plusieurs fois dans les vieilles géographies de la Provence existait-il déjà à cette époque.



Le XVII^e siècle sera la période d'achèvement de la reconstruction du village et de ses premiers faubourgs au Sud-Est de la citadelle. Déjà quelques habitations existent loin du centre, aux limites actuelles du village (rue Saint Esteve par exemple).

Dans l'enceinte historique, les maisons nobles sont restaurées ainsi que l'église, d'autres sont édifiées, parfois sur des vestiges des anciens remparts, tel l'hôtel d'Astier de Montfaucon sur la place de l'horloge (vers 1670).

Rue de la Fontaine une haute et belle demeure avec tour d'angle d'escalier à vis et pigeonnier (1603) marque le l'entrée du village depuis Bonnieux. L'église paroissiale est décorée avec peintures et bois dorés.

La tour de l'horloge est déjà reconstruite et couronnée d'un campanile en fer forgé entouré de cinq croix.

Une partie du faubourg situé autour de la rue du Maupas et de la place A.Roure fut vraisemblablement reconstruite sur les fondations préexistant au siège, comme en témoigne le parcellaire très dense et très étroit de type moyenageux qui apparaît encore sur le cadastre napoléonien. Mais la population grandissante, il va s'étendre au-delà de ses limites primitives avec un parcellaire plus aéré et moins étroit.

MENERBES signale pour la première fois dans ses archives un régent des écoles en 1603,

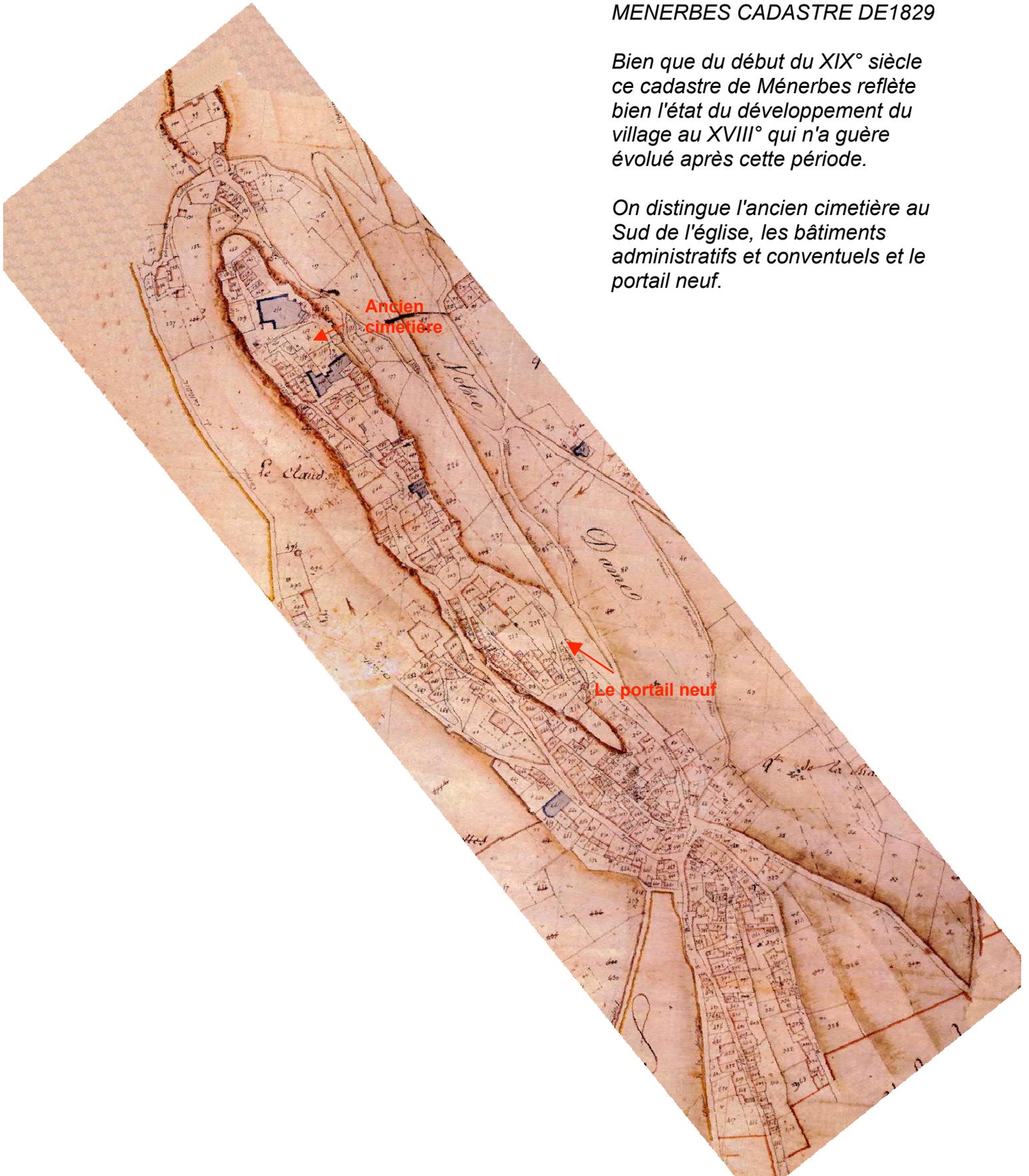
Il est relevé quelques aménagements dans MENERBES à cette époque

- On fait sauter le rocher autour de l'église en 1629.
- Les consuls élargissent le chemin d'avenue du Midi en 1603 et des murs sont édifiés sur le chemin de la Barrière et sur celui de Bonnieux en 1659.

MENERBES CADASTRE DE 1829

Bien que du début du XIX^e siècle ce cadastre de Ménerbes reflète bien l'état du développement du village au XVIII^e qui n'a guère évolué après cette période.

On distingue l'ancien cimetière au Sud de l'église, les bâtiments administratifs et conventuels et le portail neuf.



Au XVIII^e siècle la densité de la population dans le Luberon, comme à Ménerbes croit de manière importante. Les pratiques agropastorales se développent de manière extensive en coteaux. Les vestiges de nombreuses boriers dans la partie des coteaux situés à l'Est du territoire de Ménerbes attestent de cette pratique.

L'extension du faubourg se développe au Sud du rocher et structure de nouveaux espaces urbains pour le village. La "Grand Rue" (rue K.Guendon) devient la rue marchande de MENERBES et les pénitents blancs y édifient entre 1710 et 1730 une chapelle dite Saint Blaise à l'embranchement du chemin des Barielles et de la rue du Portail. L'espace de la place de l'Ormeau (place A.Roure) est complètement défini et prend une position centrale dans le faubourg qui s'étend le long des rues de Saint Estève, de la fontaine et de Sainte Barbe (patronne des carriers), pratiquement jusqu'aux limites actuelles du village.

Ce développement urbain précoce hors les murs est une particularité du village de MENERBES et de certains villages perchés du Luberon

Habituellement les villages méridionaux restaient plus ou moins contenus dans leurs enceintes fortifiées jusqu'au XIX^e siècle, où s'opérait alors un développement en couronne autour des anciens remparts, qui structuraient les très classiques cours, ombragés de platanes. Mais à MENERBES, l'exiguïté et l'escarpement du rocher fortifié a forcé une "sortie des remparts" dès le XVI^e et plus largement au XVIII^e, si bien que l'évolution du village est beaucoup moins marquée au XIX^e siècle.

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle l'accès au village ne se fait que par deux portes : celle de Saint-Sauveur au Nord Ouest et celle de Notre-Dame au Sud. Vers 1750 on y ajoute l'entrée par la rue du Portail Neuf, qui facilite l'accès depuis le chemin de Cavaillon.

"En témoigne un encan de 1750 pour le prix fait d'une porte à établir du côté de la maison du seigneur de Ferres pour monter au faubourg dans la forteresse coté Nord. On ne fit d'abord qu'une simple petite porte dans une percée des remparts. Plus tard on fit une grande brèche par où passe la rue qui a gardé le nom de Portail Neuf " "(3).

En 1715 on reconstruit la grande porte de l'église et l'escalier et une salle de mairie est créée en 1765 à proximité de l'ancienne maison de ville située au-dessus du portalet place de l'Horloge.

L'hôtel des Laurents avec jardin dit "hôtel de Tringry" fut construit rue Cornille à l'emplacement de l'ancienne "maison des Laurent " en 1755 et le prince qui lui donna son nom n'y vint probablement jamais. L'actuel bâtiment de la mairie fut édifié place de l'horloge à cette même époque ainsi que la belle maison de maître dit du baron Robert non loin du portail neuf.

Attachés à leurs privilèges papaux, les Ménerbiens ne se rallieront qu'avec réticence à la Révolution de 1789 et au rattachement à la France en 1791. ceci explique sans doute la préservation des bâtiments religieux de MENERBES pendant la Révolution, et en particulier la chapelle Saint Blaise qui n'a perdu que les sculptures de son fronton.



L'avenue du Raccordement et à droite, son extension xix° .



Fresque de Joe Downing rue de l'église.



Sculpture rue du Portail

DU XIX° SIECLE A NOS JOURS

Paradoxalement il n'existe que peu d'informations sur cette période récente de MENERBES, mais l'absence de grands bouleversements urbains ou transformations majeures du village par rapport aux siècles précédents explique sans doute cette pénurie.

Au XIX°, MENERBES est à son apogée démographique, 1750 habitants en 1850, possède la plus forte densité de commerces et de services que le village a connu. Devant cette activité intense, l'amélioration de sa desserte et de son accès depuis la plaine devient impérative.

Il est donc décidé de désenclaver le village par le Sud et de relier MENERBES au chemin de Cavaillon à Bonnieux; Cette nouvelle bretelle fut baptisée "Avenue du raccordement" et facilita grandement la circulation qui se faisait malaisément jusqu'alors par la rampe de la tour Notre Dame.

La poste située jusque là aux abords de la place de l'Ormeau, se déplace contre le rocher rue du Portail Neuf ; le passage sous voûte de la "porte neuve" est démoli pour des raisons de sécurité.

Le début du XX° siècle sera le commencement du lent déclin de MENERBES comme celui de tous les villages de Provence. Il n'y a plus que 1400 habitants vers 1900 et MENERBES en compte environs 1000 aujourd'hui.

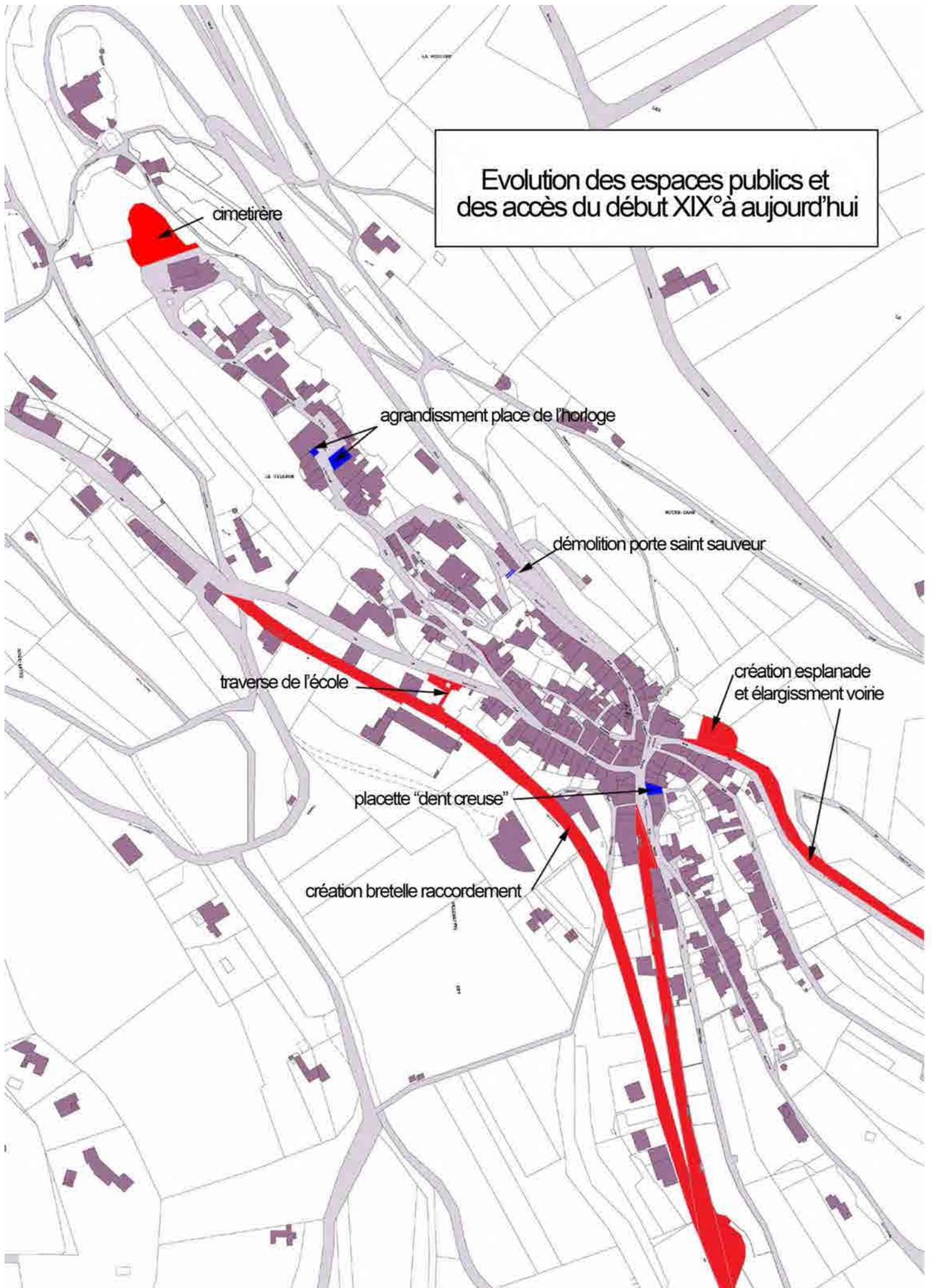
Mais le village devient par contre au milieu du XX° un lieu de grande vitalité artistique qui attire en résidence de grands créateurs.

Picasso va séjourner à l'hôtel du Baron Robert que possède à l'époque la photographe et peintre Dora Maar. Nicolas de Stael séduit par le Luberon acquiert le castelet et y finit sa vie et son œuvre.

Ces nouveaux résidents amènent tout naturellement des visites d'artistes et poètes tels que René Char ou Paul Eluard, et ce bouillonnement culturel va ajouter à la réputation touristique de MENERBES une nouvelle dimension qui participera à sa renommée.

Certains artistes marquent le patrimoine du village de leurs oeuvres, par exemple, les fresques de Joe Downing dans les encadrements des fenêtres d'une maison, rue de l'Eglise face à la Carméjane.

Evolution des espaces publics et des accès du début XIX^e à aujourd'hui



EVOLUTION URBAINE XIX° et XX°

La mise en parallèle des deux plans cadastraux de MENERBES, le cadastre napoléonien de 1819 et celui d'aujourd'hui met bien en évidence la faible évolution urbaine du village durant ces deux siècles.

LE BATI

LE HAUT VILLAGE

Pas de densification notable du bâti sur le haut village, quelques dents creuses résultant de démolitions et disparition des habitations au Nord de l'église sur le cimetière actuel.

Lieu privilégié des demeures des nobles et des notables depuis le XIV°, le parcellaire y est resté moins dense et étroit que celui du faubourg avec une hauteur de bâti en R+2. Restauration bien entamée depuis le milieu du XX° du patrimoine ancien, et très récemment de l'ancien hospice place de l'horloge.

LE FAUBOURG

Au XIX°seul deux petites greffes urbaines s'implantent le long de la nouvelle bretelle de raccordement (avenue M.Poncet) et quelques habitations isolées se construisent le long de la rue de la Barielle et à l'Est du CD3.

On peut observer un regroupement du parcellaire médiéval rue du Maupas et au Sud de la place A.Roure et Rue du Portail Neuf, la nouvelle poste et quelques maisons adjacentes définissent un front bâti homogène contre le rocher.

La juxtaposition des deux cadastre (voir plan ci-après d'évolution urbaine) fait apparaître une légère dédensification du bâti depuis le XIX° dans l'îlot Sud entre la rue Saint Estève et la rue Saint Barbe. L'extension urbaine s'est limitée en fait à l'est du CD3 et seul le grand bâtiment de l'école communale affirme à l'Ouest son caractère d'équipement public, et marque une première entrée du village.

Les constructions récentes sont peu nombreuses et se situent essentiellement à l'Ouest du village et du CD 3, et sur la colline lui faisant face vers le Luberon. L'ensemble du site proche du socle du village semble avoir été préservé de la vague des résidences secondaires et de leurs lotissements habituels et MENERBES a gardé une pureté et une unité de lieu assez exceptionnelles que l'AVAP devra pérenniser.

LES ESPACES URBAINS

Hormis les nouveaux aménagements d'accès au village : l'avenue M.Poncet et le CD103 qui reprend et élargit l'ancien chemin de Bonnieux en arrivant au village, tout est déjà là à la fin du XVIII° siècle. Seules quelques rues, en particulier celle du Maupas ont perdu leur caractère urbain de ruelle par suite de l'écroulement de leur façade aval et sont devenues ces espaces balcons typiques de ce village perché.

LES PHOTOS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



Remparts restaurés, mais des greffes malheureuses, de beaux conifères, un calvaire disparu.





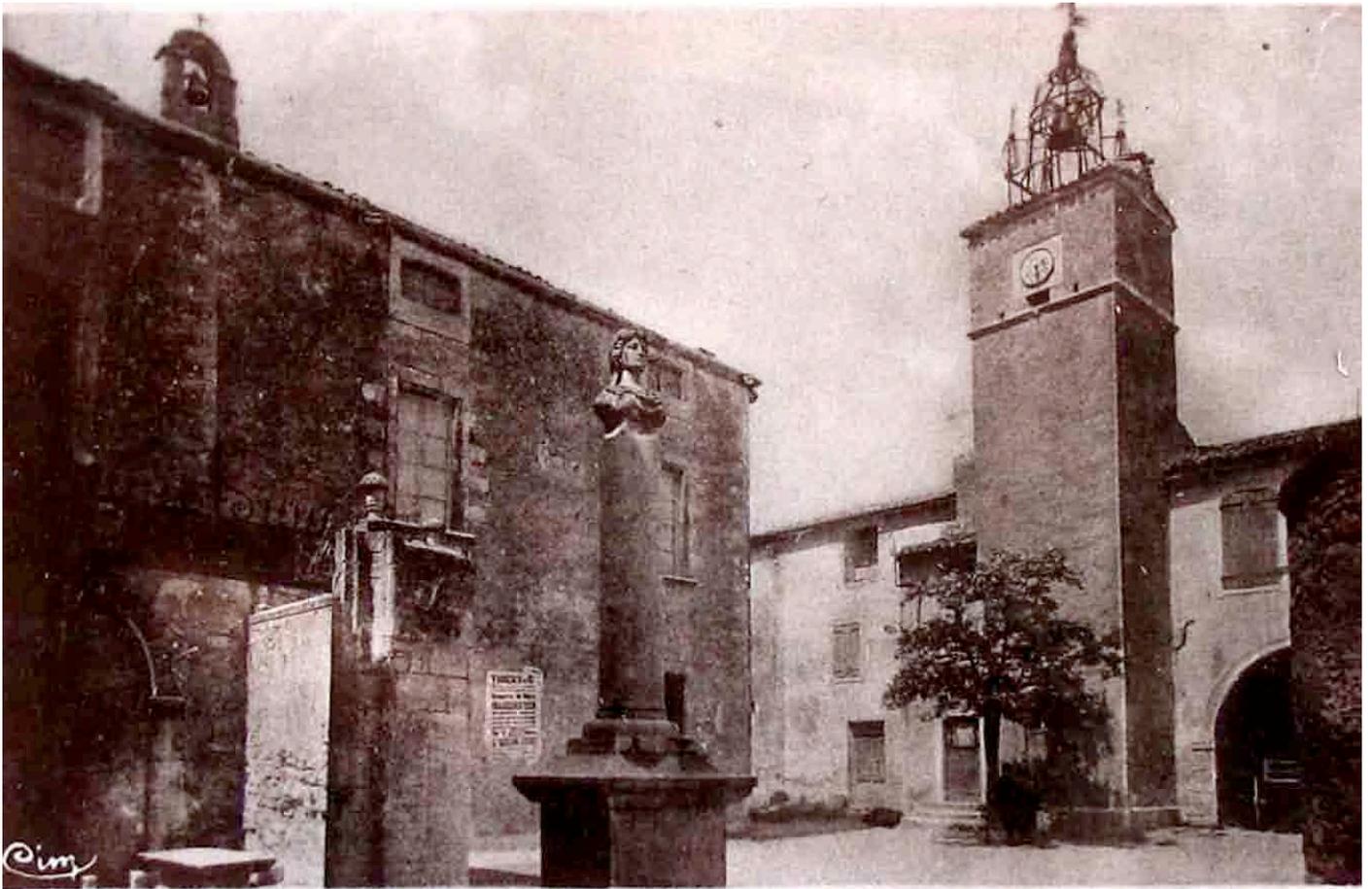
Nouvelle végétation, le calvaire a disparu, comme dans la montée du portail neuf





Arbres et marquise disparues, moins d'Intériorité pour cette entrée du village.





Peu de changement sur la place de l'Horloge , hormis végétation et monuments déplacé,





LES PRINCIPAUX ELEMENTS DU PATRIMOINE

LE PATRIMOINE URBAIN (voir plan 2 à la fin du document)

PATRIMOINE BATI

Les ensembles urbains de qualité

MENERBES possède des ensembles, alignements de bâtiments dont la qualité réside, outre l'architecture de chaque bâtiment, dans l'unité architecturale de l'ensemble.

Ils sont principalement situés dans le faubourg du village, en particulier rue K.Guendon et rue du Portail Neuf.

Attitude

L'AVAP devra permettre de conserver cette homogénéité de façades qui existe aujourd'hui et d'en améliorer parfois l'unité architecturale.



Passage des Farinnettes



Ancienne "Rue" du Maupas



Rue de l'Eglise



Rue K. Guendon



Rue Saint Estève



Rue R&R Sylvestre

LES ESPACES URBAINS

Dans le haut MENERBES, perché sur le rocher, les espaces urbains caractéristiques d'une intériorité villageoise sont très peu nombreux et souvent séparés entre eux.

Il en résulte une certaine discontinuité spatiale dans le parcours de cette partie du village. Paradoxalement , plus que l'unité de lieu, c'est ici la permanence du site lointain que l'on retrouve à chaque échappée visuelle, qui redonne à la promenade sa continuité.

Certains espaces urbains, comme la rue du Maupas , ont perdu leurs caractéristiques urbaines par suite de l'effondrement du bâti aval et sont devenus ces cheminements en belvédère uniques à MENERBES, qui longent tout le rocher

La partie basse du faubourg du village est plus classique, mais renferme , étant donnée la topologie, assez peu de rues et places traditionnelles d'un centre ancien.

BILAN ENVIRONNEMENTAL :

Cette discontinuité des espaces urbains ne favorise pas une bonne protection des façades à la surchauffe d'été et aux intempéries des saisons froides et limite l'isolation thermique . Le manque de compacité du bâti, diminue le facteur d'isolation thermique que constitue habituellement les façades accolées.

Les passages et les ruelles

Le centre ancien possède assez peu de passages et ruelles transversales à travers les îlots reliant ponctuellement les rues du village et certains ont été bouchés d'un côté.

Ils sont les vestiges d'un type d'organisation urbaine fréquent à l'époque médiévale.

Deux passages relient la rue Maupas et la rue K.Guendon et un autre l'Avenue M.Poncet au chemin des Farinettes

Attitude :

Ces lieux constituent un patrimoine urbain particulier. Ils méritent une mise en valeur dans un esprit de restauration au même titre que les rues du village.

Les rues à caractère historique :

Il s'agit des rues n'ayant pas subi de modification de tracé depuis leur origine.

Ces rues , souvent d'origine médiévale, sont caractérisées par leur étroitesse et leur tracé rarement rectiligne ainsi que par le rapport hauteur/largeur qui confère à ces espaces un caractère "historique" dans la mesure où l'urbanisme contemporain ne produit plus ce type d'espace.

Attitude :

Protection efficace contre le soleil et le vent, ces espaces constituent d'agréables cheminements piétonniers. En revanche, elles sont mal adaptées à la circulation automobile qu'il convient de limiter à la desserte riveraine. Revêtement de sol très banalisé méritant un traitement plus adapté



Place de l'Horloge



Place belvédère de l'Eglise



Place A.Roure



Place rue de la Fontaine

LES PLACES

La forte linéarité de ce village de crête, due à la morphologie du site, n'a pas permis de générer un grand nombre d'espaces clos de type place comme peut le faire un village d'expansion concentrique. Le tissu bâti est sans "épaisseur" et la traditionnelle place de l'église est ici un parvis en balcon sur la plaine et très excentrée par rapport au bourg.

LA PLACE DE L'HORLOGE

Située dans le village fortifié, elle était à l'époque médiévale sans doute d'un seul tenant et c'est la construction de l'hôtel d'Astier de Montfaucon qui l'a divisée en deux espaces distincts. Plusieurs édifices de qualité donnent sur cette espace majeur, dont le beffroi le Portalet, magnifique fenêtre sur la plaine, qui en sont les éléments directeurs

LA PLACE A.ROURE (ancienne place de l'Ormeau)

Située au centre du faubourg à l'articulation de deux reliefs rocaillieux, elle est le lieu d'arrivée de nombreux chemins d'accès au village.

Sa morphologie est plutôt celle d'un élargissement de rue que celle d'un tracé urbain volontaire mais sa "planéité" rare dans cet endroit lui confère un vrai statut de place, palier vers le haut du village.

PLACE RUE DE LA FONTAINE

Plus un espace de seuil et d'arrivée au village, ce lieu, par sa dimension, représente une opportunité pour la commune en termes d'accueil, de stationnement et d'animation. Il gagnerait à être densifié par des plantations à hautes tiges afin d'assurer une continuité spatiale entre le mail d'entrée et l'intérieur du village.

Attitude :

Compte tenu du petit nombre de places, il convient d'éliminer au maximum le stationnement. Elles peuvent être mises en valeur par des traitements au sol simples (comme l'est déjà la place de l'Horloge) et des plantations organisées.

Pour les édifices remarquables situées autour de ces places, un traitement spécifique et protégé de leur "socle" et de leur espace d'accès est souhaitable.



Rue de l'Eglise



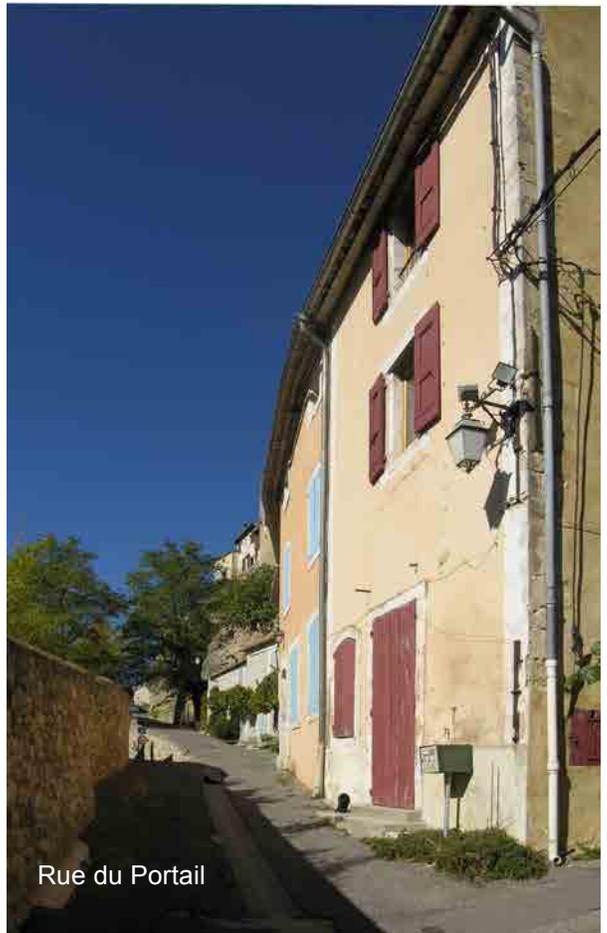
Rue Puits de Moustier



La Resquillette



Rue du Portail



Rue du Portail

LE PATRIMOINE VEGETAL

Les jardins d'accompagnement

C'est paradoxalement sur le rocher, siège des belles demeures du village , que se situent les jardins d'accompagnements de MENERBES, avec bien sûr le Castellet et sa belle proue de pinède.

Ils sont relativement nombreux et assez spacieux, compte tenu de l'exiguité du lieu et résultent souvent d'un regroupement du parcellaire médiéval.

Presque tous clôturés de hauts murs, souvent à l'aplomb du rempart, ils structurent le tissu urbain assez lâche de cette partie du village.

Attitude :

Ils sont à protéger au même titre que les édifices remarquables auxquels ils se rattachent le plus souvent.

Le végétal

Hormis les espaces historiques et les places plutôt minérales du tissu médiéval, le végétal est assez florissant à l'intérieur du village : arbres et plantations de jardin souvent en terrasse, mais aussi bosquets fleuris et grimpants sur les façades des maisons illustrent une appropriation du village par les Ménerbiens.

Attitude :

Ces **respirations végétales** qui ponctuent certaines rues et lieux du village participent elles aussi au "vivant " de cette déambulation dans Ménerbes et devront être protégés au même titre que le patrimoine bâti.

A noter quelques belles séquences d'alignement sur les voies d'accès à l'Ouest et à l'Est (rue de la Fontaine) du village.

BILAN ENVIRONNEMENTAL :

La présence végétale assez fournie à l'intérieur du village consitue une bonne régulation thermique été/hiver des façades exposées au Sud.



Hôtel de Tingry



Hôtel d'Astier de Montfaucon



Eglise paroissiale Saint Lu

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL (voir plan 1 à la fin du document)

Le patrimoine bâti du village MENERBES se situe essentiellement, hormis l'abbaye de Saint Hilaire, dans le centre ancien historique situé sur le rocher. On y trouve de nombreux bâtiments remarquables de l'époque médiévale à la fin du XVIII^e siècle et il possède de nombreux éléments d'architecture de qualité (fenêtres, portes, sculptures....) sur d'anciennes façades.

LE GRAND PATRIMOINE : Edifices inscrits et prérecensés & dépendances

Il s'agit des bâtiments ou objets inscrits ou classés, de tous les bâtiments d'une qualité architecturale digne d'attention, édifices remarquables jusqu'au XVIII^e et aussi du patrimoine plus récent du XVIII^e à nos jours, ainsi que l'ensemble des anciens remparts.

- **Les bâtiments inscrits à l'inventaire supplémentaire**

Hôtel de Tingry avec cour et jardin, rue Cornille :

façades et toitures ; sol de la cour d'honneur y compris perron ; mur fermant la cour avec le portail d'entrée sur rue ; escalier rampe sur rampe précédée de son vestibule ; cadastre AT n° 227 arrêté du 16/11/1989

C'est l'ancienne résidence campagnarde de la famille des Laurents, parents par alliance du prince de Tingry, qui fit construire à Paris l'actuel Hôtel de Matignon. Les Laurents famille puissante et influente d'Avignon, membres de l'aristocratie, occupaient de hautes fonctions administratives, juridiques et universitaires auprès du Vice-Légat du Pape en Avignon, où ils possédaient un bel Hôtel particulier qui existe toujours. Au XV^e siècle ils achetèrent deux fermes à Ménerbes ainsi qu'une grande maison avec cour et jardin sur l'emplacement actuel de l'hôtel Tingry. Il s'agissait à l'époque, de surveiller les récoltes des fermiers et de pouvoir fuir la peste qui sévissait souvent à Avignon...

La façade sobre, d'allure très classique, la répartition des ouvertures, portes et fenêtres, les volumes intérieurs la présence des voûtes, peut laisser penser à une construction de la fin du XVII^e siècle, début du XVIII^e. De 1781 à 1789 il servit de refuge à un proscrit Danois, le comte de Rantzau, haut personnage de la noblesse européenne qui, à la suite d'un complot, dû s'exiler de son pays et trouva refuge en cette demeure. Pendant la révolution l'Hotel fut mis sous séquestre; un inventaire dressé en 1792, montre que l'habitation abandonnée, avait été largement pillée; elle était du reste devenue un quartier de gendarmerie. Puis l'hôtel fut vendu au Notaire Carbonel, chargé de veiller aux intérêts de la famille durant la révolution. La restauration de l'hôtel de Tingry commença vers 1900 : elle s'est poursuivie depuis de façon à lui rendre l'aspect de ses origines. D'importants travaux ont été effectués par les propriétaires actuels

Ancien hôtel d'Astier de Montfaucon, place de l'Horloge:

Ancien hospice en totalité avec cour et jardin cadastre AT n°259 arrêté du 18/03/1998

Ce bel immeuble a été construit sur les vestiges des anciens remparts vers 1670 par la famille d'Astier de Montfaucon, en partie installée à Carpentras. Le 18 juillet 1751 la ville en accord avec les propriétaires envisage d'y établir un hôpital hospice. L'établissement se concrétise en 1778 avec le legs à la commune fait par Christophe Siffrein d'Astier baron de Montfaucon. L'hospice est alors dirigé par un recteur que nomme le conseil général parmi ses membres. Les pensionnaires, indigents ou malades, bénéficient de soins gratuits - hormis ceux qui peuvent payer et une chapelle est construite à leur intention. Au début du siècle, on y installe l'école de garçons, puis il est abandonné vers 1950. L'intérieur comporte encore quelques beaux éléments architecturaux : cheminées monumentales, plafonds, escalier, dallage. Sur le toit s'élève un campanile de pierre à clocheton. Une colonne portant le buste de la République fut élevée en 1889 "à la gloire de la Révolution Française". Cet hôtel fut restauré récemment par la municipalité pour devenir la maison de la truffe et du vin

Eglise paroissiale Saint Luc :

cadastre AT n° 290 arrêté du 23/01/2017

C'est une église de style roman, massive, dont le plan s'organise autour d'une nef centrale à trois travées, à voûtes d'arêtes, orientée Est-Ouest, se terminant sur le chœur et l'abside, bâti sur un plan carré, désaxé par rapport à celui de la nef centrale, dont les baies sont peut-être celles de la tour romane primitive. Il subsiste des restes de gargouilles sculptées aux quatre coins de l'édifice. Le sol, certainement d'origine, est en pierres plates calcaires, de forme régulière rectangulaire, semble en très mauvais état.



Chapelle Notre Dame des Graces



Le Castelet

Posé sur une butte à la poupe de la citadelle, cet ensemble fortifié, plusieurs fois attaqué pendant les affrontements du XVI^e siècle, est mentionné dans toutes les représentations anciennes du village. De construction médiévale, l'ensemble qui fut remanié à de nombreuses reprises a des allures de grosse bastide fortifiée, mais conserve l'image de château fort par son parcellaire, son organisation en plan et son entrée en fer à cheval encadrée par deux tourelles rondes.



Beffroi, portalet



La mairie

Cette grosse construction d'aspect défensif, à l'allure martiale, ne fut construite qu'après le grand siège de 1578 sur les restes des fortifications.

Le plan compact et ses éléments d'architecture lui donnent un air de château-fort campagnard avec sa tour d'angle, son échauguette, son porche d'entrée protégé surmonté d'un bas-relief roman, et ses bouches à feu.



La Citadelle



La Carméjane et jardin

Située à l'intérieur de l'enceinte médiévale, dans la rue de l'horloge, la Carméjane, belle demeure construite au XVIII^e siècle sur une infra-structure plus ancienne (certainement du XIV^e siècle) est remarquable par l'élégance de sa silhouette. Elle est assise sur un soubassement médiéval et soulignée par un garde corps à balustres terminé par une balconnade en encorbellement. Le tout est rehaussé par une petite échauquette très aérienne construite à l'angle de la toiture.



Hôtel du Baron Robert et dépendances



Chapelle Sainte Blaise

La chapelle Sainte Blaise a été construite en 1716 par les pénitents blancs de Ménerbes, avec les matériaux de l'ancienne abbaye de Saint-Estève, alors en ruine. Extérieurement elle ne présente pas d'intérêt particulier, si ce n'est le tympan de la porte qui comporte un vestige sculpté, mutilé pendant la révolution, et représentant deux moines à genoux devant une croix. A l'intérieur, on découvre un décor de boiserie et de stucs gris clair et or très baroque. Le plafond de la nef, exécuté entre 1720 et 1735, extraordinaire travail de boiserie, se développe en cercles concentriques à partir d'une grosse fleur centrale en bois. Elle possède un très beau retable du XVIII^e siècle, ainsi que deux tableaux de saints et deux bustes en bois polychrome de part et d'autre d'un autel baroque.

▪ **Les édifices prérecensés.**

Liste des édifices concernés :

Dénomination	Localisation	Parcelles
Chapelle Notre Dame de Graces	Ch. De Notre Dame	27
Le Castellet	Ch. du Castellet	301
Beffroi, portalet et mairie	Place de l'Horloge	240&241
Tour d'enceinte : ancienne prison:	Rue Barbe Cane	211
Citadelle, tours d'angle et parties remparts	Rue Cornille	208
La Carméjane et jardin	Rue de l'Eglise	249
Hôtel du Baron Robert et dépendances	Rue du Portail Neuf	226,229&230
Chapelle Sainte Blaise	Rue K.Guendron	153
Portail Saint sauveur		108
Parties de remparts	Pourtour du village	



Porte Saint Sauveur



Rue Barbe Cane



Rue du Portail Neuf. Sous bassements de remparts en pierres assisées antérieurs au XV°



Tour d'enceinte, ancienne prison.

Les remparts et les portes

Les remparts épousent presque entièrement les contours rocheux et cette imbrication entre parois naturelles et murs maçonnés est une particularité de MENERBES. Comme souvent certains édifices se sont appuyés sur les murs d'enceinte, qui n'apparaissent plus en continuité dans la silhouette du village.

Aujourd'hui, en mauvais état, ils présentent de nombreuses fissures avec deux éboulements montrant l'urgence d'une restauration.

La date de mise en place des remparts n'est pas connue, on peut supposer qu'elle s'effectua dans le courant du XV^e siècle, en utilisant peut être les restes du "castrum" du XII^e siècle situé à l'emplacement actuel de la Citadelle.

On peut cependant raisonnablement penser que plusieurs enceintes fortifiées, furent édifiées à partir d'un noyau originel autour de l'éperon de la Citadelle avant cette période

On remarque, rue du Portail Neuf, un soubassement de rempart en pierre assisées, caractéristiques du XII^e au XIV^e siècle

Aux deux endroits où s'interrompt naturellement le rocher, se trouvaient les portes d'accès au village : porte Saint Sauveur au Nord, qui existe encore aujourd'hui et porte Notre Dame, au Sud, démolie depuis longtemps mais dont on peut situer l'emplacement à la jonction des deux rues qui du Nord et du Sud conduisent à la place de l'horloge comme le montre la gravure du siège de Ménerbes en 1578.

Cette dernière était constituée de deux tours, l'une en arrière de l'autre, peut être réunies par un pont-levis. Une entaille rectangulaire dans le front rocheux à cette jonction marque sans doute la trace d'une des premières tours sûrement très imposantes à l'époque vu l'escarpement du site

Le Portail Neuf percé en 1750 au niveau de la traversée du rempart de la rue du Portail Neuf fut démolie au début du XIX^e.

Les tours fortifiées

Autrefois éléments défensifs essentiels aux fortifications, les tours ont, depuis le moyen-âge, subi de grandes transformations ou bien été détruites. Aujourd'hui, celles qui subsistent sont très dégradées ; elles sont soit vacantes comme celle du chemin de ronde près de la citadelle faisant autrefois office de prison, soit arasées au niveau du couronnement des fortifications, soit réoccupées en habitation.

Attitude

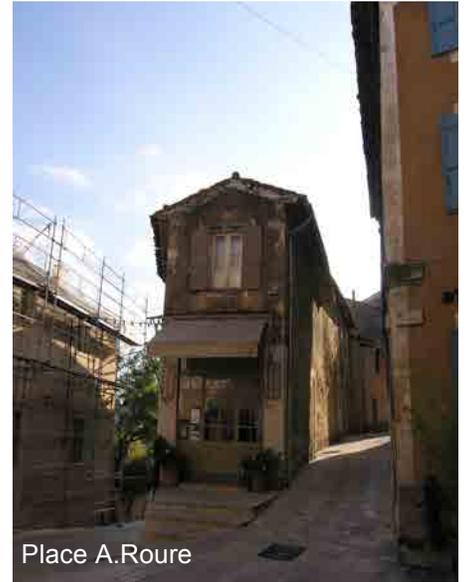
Une réflexion globale sur la restauration des remparts et des tours doit être envisagée, en particulier sur le traitement des arases et de leur sécurisation.



Avenue M.Poncet



Place A.Roure



Place A.Roure



Place A.Roure



Place de l'horloge



Place de l'horloge



Rue Barbe Cane



Rue de la Fontaine



- **Les édifices remarquables de qualité architecturale**

Liste des édifices concernés :

Localisation	Parcelles
Avenue M.Poncet	125
Place A.Roure	181,188&430
Place de l'Horloge	237,261,262,&263
Rue Barbe Cane	218
Rue de la Fontaine	348
Rue de l'Eglise	244,252,253,256&258
Rue de la Barielle	155
Rue du Portail	213,235,236
Rue du Portail Neuf	233
Rue Saint Estève	477



Rue K. Guendon



Rue K. Guendon



Rue Saint Estève



Rue Saint Estève

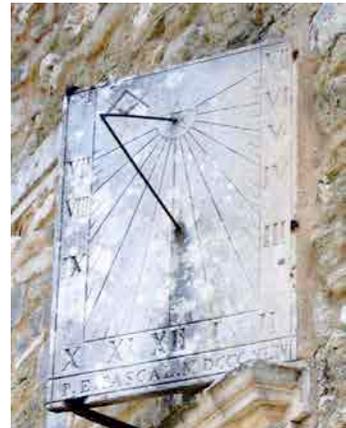


Rue Puits de Moustier

Les façades remarquables de qualité architecturale

Liste des façades concernées

Localisation	Parcelles
Rue K.Guendron	152&166
Rue Puits de Moustier	91,91&94
Rue Saint Estève	75&76



LE PETIT PATRIMOINE :

Définition

Nous proposons de considérer comme patrimoine et méritant à ce titre une attention particulière, toutes les productions architecturales de qualité, mettant en œuvre des techniques, des matériaux et des savoir-faire aujourd'hui disparus ou désuets.

Ces objets urbains ou détails d'architecture ne méritent pas toujours à proprement parler une protection, mais plus précisément une attention lors d'un projet les concernant.

Les détails d'architectures (percements, portes, sculptures, balcons etc..) sont relativement nombreux sur le bâti mais assez dispersés ce qui explique le peu de façades remarquables retenues.

Les objets urbains (fontaines, calvaires, bancs, escalier etc. ;) sont répartis d'une manière homogène dans le village.

Il s'agit d'un patrimoine diffus pour lequel une attention particulière est nécessaire, car c'est grâce à l'existence de nombreux détails d'architecture découverts sur les façades au cours du cheminement que vit l'esprit du lieu.

Attitude

L'AVAP aura donc pour mission de conseiller la restauration ou la restitution de ces éléments et l'harmonisation des percements futurs avec ces éléments d'architecture remarquables dans le cadre d'une recomposition de façade



LES PRINCIPALES TYPOLOGIES DU BATI

Chaque époque développe un type d'architecture dont il est intéressant, sur le plan culturel, de conserver des témoins. Le vieux village possède quelques principaux types de bâtiments toujours issus d'une trame parcellaire médiévale en lanière, mais dont la disposition a évolué au cours des siècles par regroupement et division successifs.

Ainsi, MENERBES possède un patrimoine de bâtiments du XVème au XIXème siècle.

Les principales typologies rencontrées sont les suivantes :

- La maison modeste à 1 pièce par étage.
- La maison bourgeoise étroite à 1 ou 2 travées.
- La grande maison ou l'hôtel particulier.
- L'immeuble.

Les matériaux de façade

Description

Les murs de façade sont en général bâtis en pierre hourdées au mortier de chaux, apparentes ou enduites. La pierre de taille n'est utilisée sur l'ensemble des murs que pour les grands édifices de commande (église, tour). En revanche, elle est utilisée à toutes les époques pour réaliser les éléments raidisseurs de la maçonnerie ou les décors (chaîne d'angle, bandeau, encadrements de portes et fenêtres, soubassement). La pierre utilisée provient naturellement des carrières avoisinantes. Le bois a été largement utilisé comme linteau de baies, enduit pour les fenêtres, parfois apparent pour les portes

A partir du XIXème siècle, la brique et les profils métalliques sont largement utilisés pour les encadrements de baies et les linteaux ; Ces matériaux sont laissés apparents dans le cas du bâti utilitaire (remises)

BILAN ENVIRONNEMENTAL

L'ensemble des ces **matériaux** sont renouvelables et possèdent un bon bilan énergétique.

Attitude

Les réparations et transformations sur les façades doivent être réalisées avec les mêmes matériaux que ceux d'origine ou avec des matériaux modernes travaillant en sympathie avec les matériaux traditionnels.

Par exemple : Un linteau en métal ou en béton enduit peut se substituer à un linteau en bois

L'AVAP pourra proposer un palette de coloris d'enduit spécifique à ce site du Lubéron



Les éléments du décor de façade

Description

Quand le propriétaire en avait les moyens, à toutes les époques jusqu'au milieu du XX^e siècle, il ornait sa façade d'un décor composé :

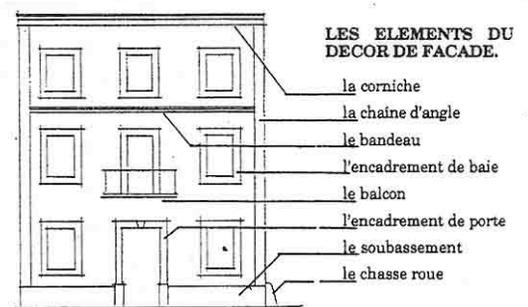
- D'encadrement de portes et fenêtres
- De bandeaux, corniches, chaînes d'angles

Les éléments en pierre de taille

Les encadrements de portes ; Il en existe un grand nombre de types :

- Depuis l'époque médiévale, en plein cintre, linteau droit, sur coussinets ou à accolade,
- Des XVI^e et XVII^e siècles en plein cintre mouluré, avec ou sans oculus,
- Des XVIII^e et XIX^e siècles, rectangulaires.

Les encadrements et appuis de fenêtres plats ou moulurés.



Diagnostic-mise en valeur

Tous ces éléments peuvent avoir une valeur historique, archéologique ou esthétique dans la composition ou le décor de la façade. Dans tous les cas, ils sont à conserver et à mettre en valeur. En cas de démolition nécessaire, ils peuvent être déposés et réutilisés.



Coloration – décor peint

Description

La plupart des façades sont enduites, leur coloration est due :

- Soit à la nature de l'enduit et au sable qui la compose (dans les tons de la pierre ou d'ocres clairs).
- Soit à l'application de peinture ou de badigeons colorés parfois agrémentés d'éléments de décor.

Il ne subsiste que peu de traces de coloration de cette tradition de couleur qui date principalement du XIXe siècle.

Attitude

En l'absence de références précises, deux attitudes peuvent être adoptées :

- Soit une étude particulière justifiant d'un plan de coloration et de palettes de couleurs suivant les quartiers du centre ancien.
- Soit une gestion de la coloration au fil des projets avec pour référence, les traces de coloration de l'existant.

Les éléments de toiture

Le matériau de couverture est la tuile canal,

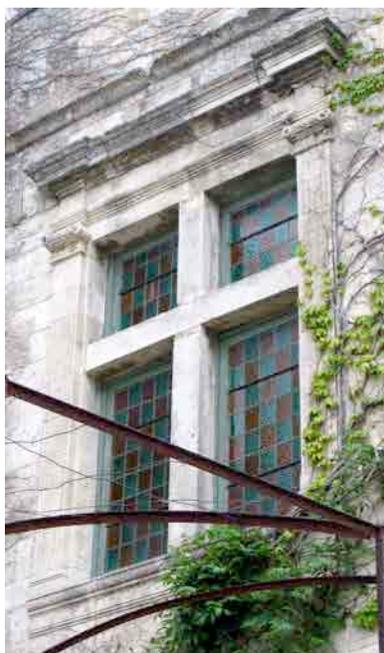
La forme des toitures est en général simple à 2 pentes, les passées de toiture sont de nature diverse : génoises - chevrons et voliges - tuiles entre kes -corniches pierre.

INCIDENCE ENVIRONNEMENTAL

Les débords de toiture souvent importants protègent bien les façades de la surchauffe du soleil zénithal.

Attitude

- Conserver l'aspect d'ensemble par l'utilisation exclusive des tuiles canal traditionnelles posées sur des sous-toitures de nature variable, les passées de toitures devant garder leur forme et leur aspect traditionnel.
- De proscrire toute création de terrasse en toiture visible depuis le pourtour du village



Les éléments de menuiserie

Les éléments de menuiserie méritant protection sont :

1. Les portes d'entrée très différentes suivant les époques et, en général, les ouvrages de grande qualité pour des raisons fonctionnelles et de prestige : nature du bois, panneautage, mouluration et équipement (poignées, clous, serrures).
2. Les fenêtres et volets : Chaque époque a produit un dessin de fenêtre différent, certaines fenêtres à petits carreaux et volets à vantelles sont particulièrement élaborés.
3. Les devantures commerciales : Un type de devanture commerciale rapportée en applique sur les rez-de-chaussée des façades est courante depuis le XIXe siècle. Il en subsiste peu dans le village.
4. Les portails de remises : Ces ouvrages simples de la tradition murale sont, en général, réalisés en planches croisées avec pentures apparentes sur gonds.

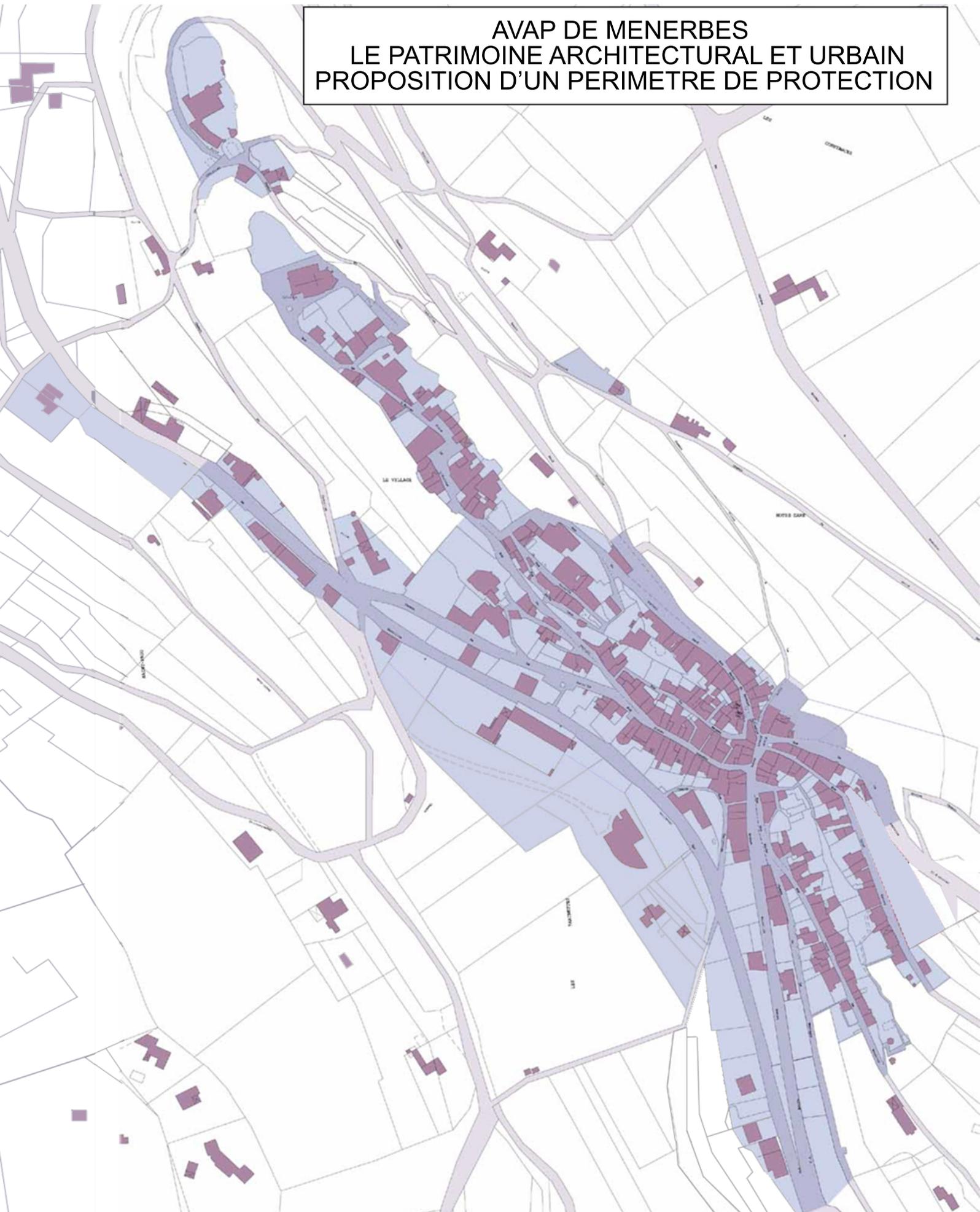
Attitude

Une tendance moderne consiste à considérer les menuiseries en bois comme fragiles et à remplacer en cas de réhabilitation.

L'existence de portes datant du XVIe siècle, de nombreuses fenêtres datant du XVIIIe siècle, de volets datant du XIXe siècle, confirme à l'inverse leur pérennité due notamment à la qualité des bois utilisés, sous réserve d'un bon entretien.

Avant de remplacer l'équipement des fenêtres, il convient de bien réfléchir à une solution de réparation restauration.

AVAP DE MENERBES
LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN
PROPOSITION D'UN PERIMETRE DE PROTECTION



LE PERIMETRE A PROTEGER

Le périmètre de protection du patrimoine architectural et urbain de MENERBES est une entité globale, à l'intérieur de laquelle on peut distinguer trois secteurs de nature différente. Il est en cohérence avec les zones U du plan local d'urbanisme.

Le centre ancien et ses satellites

Cette zone concerne :

- Le bâti dense et continu sur le rocher et correspond au centre historique du haut village et ses développements de faubourgs. Elle est caractérisée par une forte densité, un bâti en continu, une grande richesse en patrimoine bâti et des espaces publics historiques de grande qualité.
- Deux secteurs historiques satellites rattachés au Castelet et à la chapelle Notre Dame des Grâces.

Sur cette zone, les contraintes porteront sur le respect du tissu urbain existant, sur le respect du style des bâtiments, sur le souci de mise en valeur des éléments du patrimoine bâti (bâtiments, objets urbains) et urbain (espaces publics), sur la préservation d'espaces libres d'accompagnement du bâti (jardins).

Le secteur Ouest d'entrée du village

Ce secteur est situé de part et d'autre des voies d'accès Ouest au village (le RD3 et le chemin de la Barielle) Il concerne un bâti moins dense et plus récent dont le développement doit pouvoir être maîtrisé en harmonie avec la protection patrimoniale du village perché.

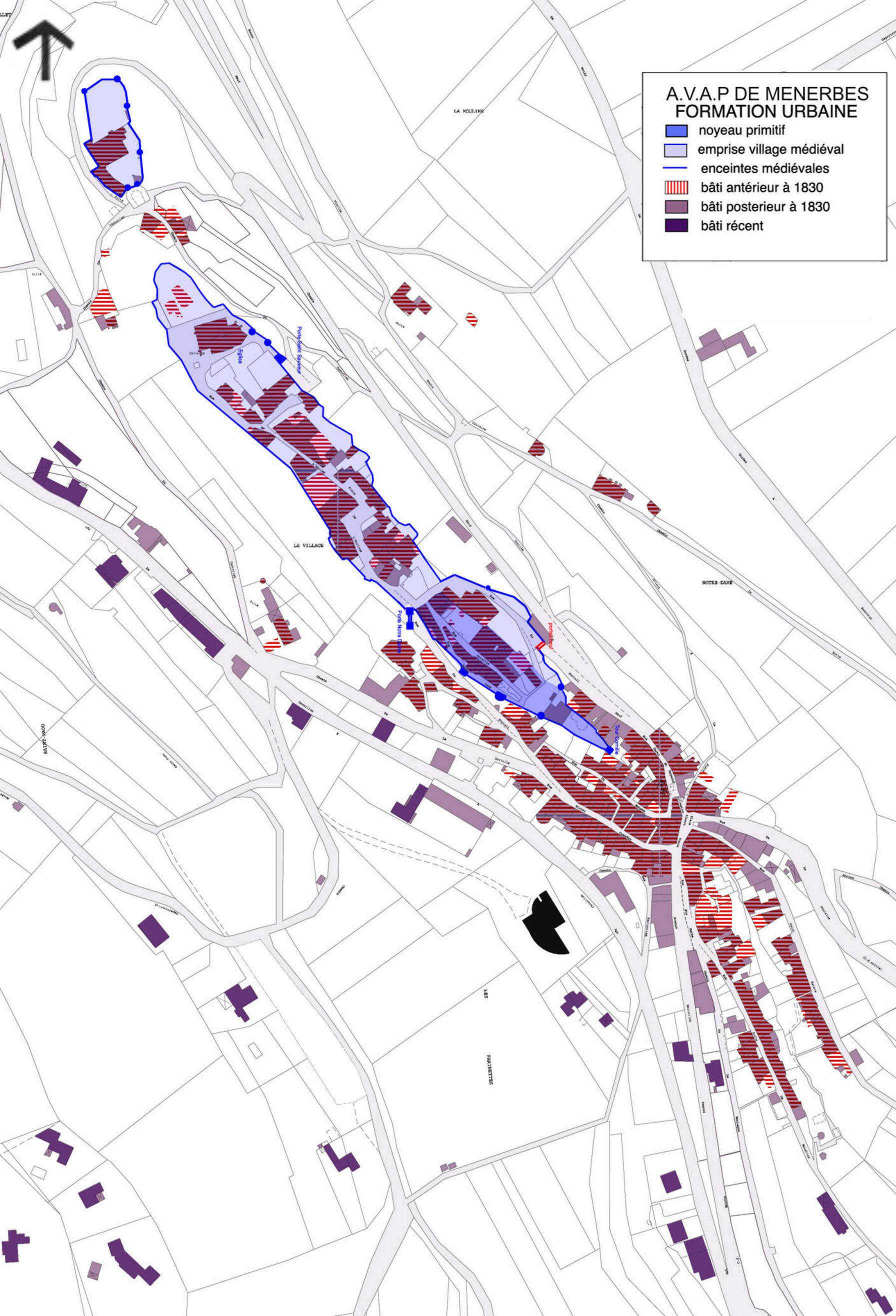
Sur cette zone, les contraintes seraient du même type que sur la zone du centre pour les constructions neuves et intégreraient la prise en compte du paysage des jardins."

L'ensemble du socle du village sera protégé dans le cadre du patrimoine paysager.



A.V.A.P DE MENERBES FORMATION URBAINE

-  noyau primitif
-  emprise village médiéval
-  enceintes médiévales
-  bâti antérieur à 1830
-  bâti postérieur à 1830
-  bâti récent



**PERIMETRE DE PROTECTION
le paysage rural : zone 1**

